

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 6 mars 2025 / 6 ramadhan 1446 - N° 3778 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr: 05h46 Dohr: 12h59
Asr: 16h16 Maghreb: 18h51 Isha: 20h08
Iftar : 18h51
Imsak : 05h35

MÉTÉO

Alger	: 20°	13°
Oran	: 21°	13°
Annaba	: 23°	13°
Béjaïa	: 27°	10°
Tamanrasset	: 34°	21°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen des moyens de renforcer la sécurité énergétique

P. 3

ALGÉRIE - MAURITANIE

M. Attaf tient au Caire une rencontre bilatérale avec son homologue mauritanien

P. 24

ALGÉRIE - ONU

M. Hidaoui reçoit la cheffe du Bureau de l'UNFPA en Algérie

P. 24

DIPLOMATIE

Réunion tripartite Algérie-Tunisie-Libye au Caire peu avant l'ouverture des travaux du Sommet arabe extraordinaire

Une réunion tripartite Algérie-Tunisie-Libye s'est tenue entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, pays frère, M. Mohamed Ali Nafti, et le Chargé de la gestion du ministère des Affaires étrangères de l'Etat de Libye, M. Taher Al-Baour, peu avant l'ouverture des travaux du Sommet arabe extraordinaire au Caire, indique, mardi, un communiqué du ministère.

P. 3



IMPÔT

Lancement d'une plateforme dédiée à l'acquisition de la vignette automobile en ligne

P. 6

PARLEMENT

APN : M. Arkab présente le nouveau projet de loi sur les mines devant la Commission des affaires économiques

P. 3

AFFAIRES RELIGIEUSES

Ramadhan : M. Belmehdi appelle les imams à adopter, dans leurs prêches, un discours modéré à même de renforcer la sérénité au sein de la société

P. 4

SANTÉ

INTESTINS IRRITABLES

Un programme pour les soulager

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS - 19^e J

CSC - JSK

(SAMEDI À 22H00)

Les Canaris à Constantine pour confirmer !

Par F Yanis

P. 21



ALGER

La Télévision algérienne organise les soirées musicales "Nuits de la Télévision"

P. 16

LA BEA OBTIENT OFFICIELLEMENT SON AGRÉMENT EN FRANCE

Première banque algérienne agréée en France

P. 2

LA BEA OBTIENT OFFICIELLEMENT SON AGRÉMENT EN FRANCE

Première banque algérienne agréée en France

F Yanis



Première banque Algérienne agréée en France vient de franchir une étape décisive. La Banque extérieure d'Algérie a obtenu son agrément officiel auprès de la Banque centrale européenne, une autorisation qui lui permet désormais d'exercer ses activités bancaires sur le territoire français.

Cette décision a été validée le 16 janvier 2025, marquant le début d'une nouvelle phase dans les services financiers destinés à la diaspora algérienne, par ailleurs Cinq agences seront ouvertes prochainement sur le territoire français.

TRANSPORT URBAIN

Tlemcen : fermeture de la télécabine pour une grande inspection (ETAC)

La télécabine de la wilaya de Tlemcen sera fermée à partir du 14 mars courant, pour la réalisation d'une grande inspection réglementaire, a annoncé mercredi l'Entreprise de transport algérien par Câbles (ETAC) dans un communiqué.

"L'ETAC informe ses usagers que la télécabine de Tlemcen sera temporairement mise à l'arrêt, à partir du 14 mars 2025, et ce pour la réalisation d'une grande inspection", souligne l'entreprise, expliquant que l'opération est imposée par la réglementation et est essentielle pour garantir la sécurité et la fiabilité de l'installation.

Cette inspection permet d'effectuer un contrôle approfondi de tous les composants essentiels du système câbles cabines, structures porteuses, motorisation et dispositifs de sécurité, détaille encore la même source.

Ces travaux permettront à la télécabine de parcourir à nouveau environ 300.000 km en toute sécurité, est-il souligné. Depuis sa mise en service en 2018, la télécabine de Tlemcen a assuré plus de 24.000 heures d'exploitation, parcourue plus de 300.000 km et transportée en moyenne 1,2 million de passagers par an, rappelle l'ETAC, relevant qu'avec une disponibilité de plus de 98%, la télécabine de Tlemcen constitue "un mode de transport structurant et apprécié des habitants et visiteurs de la ville".

Par ailleurs, l'ETAC affirme mettre "tout en oeuvre pour que la télécabine puisse reprendre son service dès la grande rentrée des classes 2025".

MÉTÉO

Des pluies, parfois orageuses, affecteront des wilayas du pays (BMS)

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, avec des rafales de vents sous orages, affecteront, certaines wilayas du pays, indique l'Office national de météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS).

De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concernera les wilayas de Naâma et d'El Bayadh, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, durant la validité de ce bulletin en cours jusqu'au mercredi à 21h00, précise la même source.

Ces averses affecteront, également, les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Saïda, Mascara, Relizane, Tiaret, Tissemsilt et Chlef, avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm, et ce, du mercredi à 15h00 au jeudi à 03h00.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Ouargla : deux morts et deux blessés dans un accident de la circulation à Hassi-Messaoud (Protection civile)



Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la ville de Hassi-Messaoud (80 km Sud-est de Ouargla), a-t-on appris mercredi auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit mardi soir au niveau de la route menant à l'aéroport Oued Irara - Krim Belkacem de Hassi-Messaoud, suite à une collision entre deux véhicules de tourisme, causant la mort de deux personnes âgées de 38 et 43 ans et des blessures de divers degrés à deux autres (17 et 19 ans), a-t-on précisé.

Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'Etablissement public hospitalier Hocine Aït Ahmed, tandis que les blessés ont été pris en charge sur place avant d'être évacués vers la même structure de santé, a ajouté la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Boumerdes: un mort dans un accident de la route à El-Kharrouba (Protection civile)

Une personne est décédée dans un accident de la circulation survenu mercredi sur le chemin de wilaya (CW) N122 de la commune d'El-Kharrouba, à l'Ouest de Boumerdes, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit aux environs de 7h00 du matin suite à une collision entre un camion et une moto sur le chemin de wilaya (CW) N122 reliant El-Kharrouba à Boudouaou, à l'Ouest de la wilaya, a indiqué à l'APS, le chargé de communication auprès de ce corps constitué, le capitaine Hocine Bouchachia.

Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital de Rouiba, a-t-il ajouté.

6 morts et 156 blessés en 24 heures (Protection civile)

Six (06) personnes sont décédées et 156 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à Ouargla avec deux (02) décès et deux (02) blessés, suite à une collision entre deux véhicules sur la route de l'aéroport, survenue dans la commune et daïra de Hassi Messaoud, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenues suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane dans une habitation, sise rue Fontaine fraîche, dans la commune d'Oued Koriche, daïra de Bab El-Oued, ayant causé des brûlures de divers degrés à quatre (04) personnes.

Les éléments de la Protection civile se sont également mobilisés suite aux intempéries enregistrées à travers les wilayas de Sidi Bel Abbes, El-Bayadh, Naama et Béchar: à Sidi Bel Abbes, ils ont réussi le sauvetage de deux (02) personnes se trouvant dans un véhicule coincé dans la boue, au lieu-dit "Oued Khoulifra", RN 104 dans la commune de Bir-El-Hammam.

A Béchar, trois (03) personnes ont été délogées de leur véhicule, également immobilisé par la boue, suite à la montée des eaux d'Oued Ghada, sur la RN 06, dans la commune de Béni Ouenif.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Relizane : démantèlement d'un réseau national de vol de voitures (Gendarmerie nationale)



Les services de la Gendarmerie nationale de Relizane ont mis fin aux activités d'un réseau criminel composé de sept individus, spécialisé dans le vol de voitures et leur démontage, a indiqué, mercredi, le groupement territorial de ce corps de sécurité.

La cellule de communication et des relations publiques a précisé que l'opération a été menée, récemment, par les membres de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Relizane, en coordination avec les sûretés des wilayas de Mascara et Relizane.

Cette opération a permis de démanteler un réseau criminel national opérant dans le vol et le démontage de voitures dans la wilaya de Relizane et dans plusieurs autres wilayas du pays, suite à des informations faisant état de plusieurs vols commis par une bande dans les communes de la wilaya.

Après des investigations, et en coordination avec plusieurs brigades territoriales au niveau national, une extension de compétence a été effectuée à plusieurs wilayas, où sept individus ont été arrêtés et l'identité de quatre autres impliqués dans l'affaire a été déterminée, avec la récupération de 11 voitures volées.

Les investigations ont également prouvé l'implication des membres de ce réseau criminel dans 15 affaires de vol de voitures à travers les wilayas de Relizane, Tipaza, Blida, Mascara et Tizi Ouzou, selon la même source, qui a indiqué que cette bande utilisait des techniques modernes lors des vols, notamment l'utilisation de cartes mémoire.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des individus impliqués dans cette affaire, qui seront présentés devant le procureur de la République territorialement compétent dès la fin de l'enquête, a-t-on précisé.

Tizi-Ouzou : arrestation de deux malfaiteurs pour cambriolage et récupération de deux millions DA (Gendarmerie)

Deux individus ont été écroués et des objets subtilisés lors d'un vol commis cette semaine au village Ait Ouslimane, dans la commune d'Akerrou au Nord-est de Tizi-Ouzou, ont été récupérés, a rapporté mercredi un communiqué du commandement local de la Gendarmerie nationale. L'enquête diligentée par les éléments de la brigade de la localité, suite à une plainte d'une femme dont la demeure a été cambriolée avec violence par deux individus cagoulés et munis d'armes blanches, a conduit à l'arrestation d'un suspect qui a fini, après interrogatoire, par reconnaître son forfait et dénoncer ses deux complices, dont l'un est encore en fuite.

Les objets volés qui ont été récupérés par les éléments de la Gendarmerie nationale consistent en une somme d'argent en monnaie nationale et étrangère équivalente à deux millions DA et une quantité de bijoux.

Présentés au parquet d'Azazga, les deux complices ont été placés en mandat de dépôt pour constitution de bande de malfaiteurs, vol avec effraction par la violence et usage d'armes blanches, tandis que leur troisième complice est recherché, a ajouté la même source.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Examen des moyens de renforcer la sécurité énergétique

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des moyens de renforcer la sécurité énergétique, concrétisant la vision stratégique du président de la République, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des moyens de renforcer la sécurité énergétique, concrétisant la vision stratégique de Monsieur le président de la République, en passant en revue les grands axes de la feuille de route relative à la diversification des sources d'énergie pour la production d'électricité, notamment les mesures et projets visant à développer les capacités nationales dans le domaine des énergies renouvelables et à accroître leur contribution à la production d'électricité, outre le renforcement de la connexion entre les différents réseaux à travers le territoire national, dans le but d'assurer une production énergétique durable.

Par ailleurs et dans le cadre du suivi de l'activation du foncier économique orienté vers l'investissement, le gouvernement a entendu une communication sur les mesures prises pour activer l'Agence nationale du foncier touristique, notamment dans le domaine de l'assainissement du foncier touristique et l'aménagement des zones d'expansion touristique, afin de valoriser l'offre foncier destinée aux porteurs de projets d'invest-



tissement. Le gouvernement a également entendu une communication sur la rentrée de la formation professionnelle de février 2025, au cours de laquelle il a été passé en revue les mesures les plus importantes prises pour restructurer les domaines de formation dans le but de répondre aux besoins du marché du travail national et d'accompagner les grandes orientations du développement éco-

nomique. Enfin, le gouvernement a examiné les moyens de relancer et d'adapter le Programme de la famille productive qui vise à renforcer les mécanismes visant à accompagner et à soutenir les familles nécessiteuses en les encourageant à s'engager dans le processus de production nationale à travers le lancement d'activités économiques à même d'améliorer leurs conditions de vie".

PARLEMENT

APN : M. Arkab présente le nouveau projet de loi sur les mines devant la Commission des affaires économiques

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab a présenté, mardi, le projet de loi régissant les activités minières, devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN.

Le projet de loi a été présenté en présence du président de l'APN, Brahim Boughali, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer et de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou.

Présentant son exposé, M. Arkab a souligné que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la réforme du cadre législatif régissant les activités minières, désormais nécessaire pour la relance de l'investissement dans ce domaine et l'adaptation de cette loi aux mesures prises par l'Etat en vue de diversifier l'économie nationale. Cette réforme fait suite à une analyse approfondie du secteur minier en Algérie, ayant dévoilé des insuffisances en termes de données géologiques et minières concernant les capacités minières du pays, en sus de l'absence de nouvelles découvertes de gisements minières exploitables". A cela s'ajoute "un investissement privé limité à l'exploitation des matériaux de carrière et l'absence quasi totale d'investissements étrangers

dans les activités minières, outre les niveaux insuffisants de production de certaines matières minérales par rapport aux besoins du marché national, ce qui a entraîné une augmentation constante de leurs importations malgré la disponibilité de gisements", selon le ministre d'Etat. Ce projet prévoyait certaines mesures, incitations et procédures appliquées à l'échelle mondiale, a été proposé dans le but d'encourager l'investissement minier.

Il vise notamment à développer les infrastructures géologiques du pays, et à garantir le libre accès à ces informations qui constituent le point de départ de tous les projets d'exploration minière, mais aussi à simplifier l'accès au domaine minier national, notamment pour les matières soumises au régime minier, afin de mener des travaux de prospection et d'exploration dans les zones inexploitées, à travers des procédures "simplifiées et transparentes" offrant toutes les garanties aux investisseurs pour concrétiser leurs projets d'exploration et bénéficier du droit d'exploitation en cas de découverte de gisements économiquement exploitables, selon les explications fournies par M. Arkab.

Le projet vise à attribuer des titres minières de nature juridique, permettant d'obtenir les ressources financières nécessaires au financement des projets minières, tout en clarifiant

les procédures relatives aux activités minières et en les soumettant à des délais légaux précis, via le guichet unique représenté par l'Agence nationale des activités minières (ANAM), ajoute le ministre.

Il prévoit également la promotion du contenu local, à travers l'encouragement de la transformation industrielle en Algérie des matériaux minéraux extraits, ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel inspiré des meilleures pratiques internationales, adoptées par les agences minières chargées notamment de la surveillance et de la promotion des activités minières.

Concernant les principales mesures contenues dans le projet de loi sur l'investissement, M. Arkab a précisé que ce texte proposait de permettre à toute personne disposant des capacités techniques et/ou financières d'exercer des activités de prospection, d'exploration et d'exploitation, tout en supprimant l'obligation de la constitution en personne morale de droit algérien pendant la phase de prospection et d'exploration, avec la possibilité de solliciter directement un titre d'exploitation minière, en cas de découverte d'un gisement économiquement exploitable.

Le projet propose aussi d'étendre la durée de validité des titres minières (...) afin de permettre à l'investisseur de bénéficier de meilleurs moyens et condi-

tions de financement des projets minières.

Le projet proposé comprend l'abrogation des dispositions relatives à la nature stratégique des matières minérales et fossiles qui ne permettaient pas aux investisseurs privés d'obtenir un titre minier, mais un contrat avec une entreprise publique titulaire d'un permis minier selon la règle (51%/49%).

Dans le domaine de l'octroi des permis minières, le texte prévoit de fixer les délais légaux de traitement des dossiers relatifs aux demandes de permis minières, et de rendre l'approbation délivrée par les organismes concernés pendant la phase de recherche, valable pour la phase d'exploitation, afin de garantir à l'investisseur la poursuite de son activité après avoir réalisé des investissements à risque pendant la phase d'exploration, selon M. Arkab.

Dans le domaine institutionnel, le projet propose de renforcer le rôle des deux agences minières en les chargeant de missions de régulation à travers l'élaboration et l'adoption de réglementations, orientations, normes et standards dans le cadre des activités d'exploration et d'exploitation minières. Parallèlement à toutes ces mesures, le ministre d'Etat a souligné la nécessité de les accompagner d'un régime fiscal spécifique et stable encourageant l'investissement dans le domaine minier à long terme.

DIPLOMATIE Réunion tripartite Algérie-Tunisie-Libye au Caire peu avant l'ouverture des travaux du Sommet arabe extraordinaire



Une réunion tripartite Algérie-Tunisie-Libye s'est tenue entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, pays frère, M. Mohamed Ali Nafti, et le Chargé de la gestion du ministère des Affaires étrangères de l'Etat de Libye, M. Taher Al-Baour, peu avant l'ouverture des travaux du Sommet arabe extraordinaire au Caire, indique, mardi, un communiqué du ministère.

La réunion a permis de passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet Algérie-Tunisie-Libye, tenu en avril 2024 à Tunis, ajoute la même source.

Les trois ministres ont également évoqué les préparatifs liés à l'organisation du prochain sommet tripartite prévu à Tripoli (Libye), "et convenus des principales étapes et dispositions en vue de garantir le succès de cette importante échéance", conclut le communiqué.

HABITAT

AADL : les modalités d'application de l'abattement de 10% pour le solde anticipé des logements fixées (JO)

Les modalités d'application de l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements acquis dans le cadre de la location-vente et désirant solder leur logement par anticipation ont été fixées dans un arrêté interministériel paru au Journal Officiel (JO) n 14. Cet arrêté, signé le 6 février dernier par les ministres des Finances et le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, porte sur l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre du programme location-vente, calculé sur la base du montant des loyers restant à payer par le bénéficiaire de logement de location-vente.

Les bénéficiaires des logements AADL doivent avoir réglé au moins 25% du prix total du logement et être à jour dans le règlement de leurs échéances pour pouvoir prétendre à l'abattement consenti par l'Etat, est précisé dans cet arrêté.

Selon ce texte, les bénéficiaires désirant solder la totalité du montant du reste à payer de leurs logements location-vente, doivent soumettre une demande d'abattement, accompagnée des justificatifs de paiement des 25% requis, dont le modèle-type est publié dans le même arrêté.

Cette demande d'abattement doit être soumise aux services compétents avant le paiement intégral des échéances, est-il également mentionné dans cet arrêté.

S'agissant des montants de l'abattement consenti sur le reste à payer des loyers au titre des programmes location-vente, ils sont pris en charge par les services concernés du ministère des Finances. Les demandes de remboursement des montants générés par l'abattement sont transmises par le promoteur immobilier aux services concernés du ministère des Finances, souligne-t-on par ailleurs dans cet arrêté.

DEFIS ENVIRONNEMENTAUX Holcim El-Djazair met les journalistes à l'honneur !



Dans la préservation de l'environnement et le développement durable, annonce avec fierté le lancement de la première édition du Concours du Meilleur Reportage Environnemental.

Placé sous le thème « Voix de l'Environnement », ce concours a pour ambition de récompenser les journalistes algériens dont les reportages, qu'ils soient radiophoniques, télévisuels ou écrits, mettent en lumière les défis environnementaux et les initiatives innovantes pour un avenir plus durable. Dans un contexte où les enjeux écologiques occupent une place prépondérante dans les débats publics, Holcim El-Djazair entend encourager les médias à jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation du grand public.

Ce concours poursuit trois objectifs majeurs : Valoriser le travail des journalistes engagés sur les questions environnementales. Encourager les initiatives locales et les solutions innovantes en faveur de l'environnement.

Soutenir les médias dans leur mission d'acteurs du changement pour un développement durable. Les participants pourront explorer divers sujets liés à l'environnement en Algérie, notamment : La transition énergétique et les alternatives durables.

La gestion des déchets et leur transformation en ressources. La préservation de la biodiversité et la gouvernance forestière.

L'innovation dans les matériaux de construction écologiques. L'impact des nouvelles réglementations carbone sur la production nationale et les exportations. Les reportages soumis devront respecter des critères journalistiques rigoureux et seront évalués selon leur pertinence, leur originalité, leur qualité technique et leur impact sur le public. Deux grandes catégories de prix seront décernées : Grand Prix Voix de l'Environnement : réservé aux journalistes confirmés des médias nationaux. Prix Espoir Écologique : destiné aux jeunes journalistes de moins de 30 ans. Chaque catégorie récompensera un lauréat pour chacun des formats suivants : radio, télévision et presse écrite, portant le total à six gagnants.

Les récompenses s'élèvent jusqu'à 1 000 000 DZD par lauréat. Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels de nationalité algérienne, titulaires d'une carte de presse valide ou d'une attestation d'emploi. Les reportages, originaux, doivent avoir été diffusés ou publiés entre le 1er mars 2025 et le 31 juillet 2025, et respecter les normes d'éthique et de déontologie journalistiques.

Les candidatures, acceptées en arabe, amazigh, français ou anglais, doivent être soumises avant le 10 août 2025 à 17h00. Un jury composé d'experts en journalisme, en environnement et en médias évaluera les travaux selon des critères tels que la pertinence du sujet, l'originalité de la narration, la qualité technique et l'impact du reportage. À travers cette initiative, Holcim El-Djazair réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

En soutenant les journalistes, l'entreprise aspire à contribuer à une prise de conscience collective et à l'émergence de solutions concrètes pour préserver notre planète.

Les journalistes peuvent consulter le règlement et les conditions de participation sur le site web : <https://www.lafarge.dz/>.

F. Yanis

HISTOIRE

Bouira: commémoration du 67^e anniversaire de la mort en martyr du commandant Si Lakhdar

Des cérémonies commémorant le 67^e anniversaire de la mort en martyr du commandant de la wilaya IV historique, Si Lakhdar, de son vrai nom Said Mokrani, ont été organisées séparément mardi à Bouira et à Lakhadria en présence des autorités locales ainsi que d'anciens moudjahidine, et de la famille du martyr.

Au chef-lieu de la wilaya, c'est le Centre culturel islamique de la ville de Bouira qui a abrité les festivités commémorant la mort de Si Lakhdar, tombé au champ d'honneur après une bataille héroïque menée dans la nuit du 4 au 5 mars 1958 à Djbel Belgronne avec le commando Ali Khoudja et la Katiba Zoubiria.

Lors de cette rencontre, les deux anciens moudjahidine Abdi Salah, et Ahmed Rekhouane, et la famille révolutionnaire ont rendu un vibrant hommage à ce héros de la Révolution connu pour ses succès militaires qui lui valent le surnom de "Falcon du Mont Zbarbar".

"Si Lakhdar était tout jeune, actif plein de volonté et surtout de sagesse qui lui ont permis d'organiser les rangs des premières cellules combattantes de l'Armée de libération nationale (ALN) dans cette région Lakhadria-Ain Bessam", a témoigné le moudjahid Ahmed Rekhouane. Le



début de la rencontre initiée par la direction des Moudjahidine, les responsables locaux de la wilaya à leur tête le wali Abdelkrim Laâmour, se sont rendus au carré des martyrs, où ils ont observé une minute de silence et récité la Fatihah du Saint Coran à la mémoire des Chouhada de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Une exposition de photographies et de portraits de

martyrs et d'anciens moudjahidine, a été également organisée à l'intérieur du Centre culturel islamique, ce qui a drainé une foule importante de visiteurs.

Un film documentaire sur la vie et le combat du commandant Si Lakhdar a été diffusé lors de la cérémonie.

Des dépliants retraçant la vie et le combat du martyr ont été également distribués aux

participants et au public présent. Dans la ville de Lakhadria (ouest de Bouira), et précisément au village natal du martyr, Guergour, une autre cérémonie a été organisée par les services municipaux avec les associations locales dont celle des activités El Salam, pour commémorer le 67^e anniversaire de sa mort du commandant Si Lakhdar, qui porte le nom de cette ville révolutionnaire. Une exposition dédiée également aux portraits de martyrs et moudjahidine de la guerre de libération nationale a été organisée dans le grand hall du cinéma Djerrah, à Lakhadria.

Réalisé par le Centre international de presse (CIP), un film documentaire intitulé "Les hommes du Mont Zbarbar, le commandant Si Lakhdar", a été projeté au public présent, dont des membres de la famille du martyr, ainsi que d'anciens moudjahidine de la région de Bouira.

Guelma : le cimetière de Besbassa raconte le martyre de 365 femmes et enfants massacrés en une journée par les forces coloniales

Niché au milieu de montagnes majestueuses, le cimetière des Chouhada de Besbassa, une petite localité de la commune de Dahouara (Guelma), impose au regard des visiteurs une fresque murale racontant aux générations le crime contre l'humanité commis par les forces coloniales il y a 69 ans.

Ce jour-là, mardi 6 mars 1956, pas moins de 365 algériens, principalement des femmes et des enfants, ont été sauvagement massacrés avant que leurs corps ne soient brûlés dans des cavités de stockage de blé et de provisions que l'on appelait "El Matmour".

Ce cimetière, situé à hauteur de la limite administrative séparant les wilayas de Guelma et de Souk Ahras, voit affluer le 6 mars de chaque année des centaines de citoyens de tous âges et de différentes conditions, accompagnant les autorités de

la wilaya de Guelma, les étudiants, les écoliers et les scouts qui arpentent une vingtaine de km de sentiers sinueux de montagne pour commémorer ce massacre commis il y a 69 ans.

Selon les témoignages de certains habitants de la région, cette commémoration est une occasion de rappeler le caractère inhumain du colonialisme français qui a fait du sang de citoyens désarmés son seul moyen de vengeance après les lourdes pertes infligées aux soldats français par les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) au cours d'une bataille qui fit rage près du village de Besbassa.

Les habitants de la région rappellent que ce crime odieux ne peut être oublié, d'autant qu'en 2014, les restes de 20 martyrs ont été découverts lors des travaux d'excavation réalisés pour la reconstruction

du cimetière de Besbassa.

Les ossements humains et les crânes retrouvés ont été enterrés ensemble, ce qui laisse supposer que de nombreux restes de Martyrs se trouvent encore sous terre. Les informations recueillies dans des documents conservés au musée du Moudjahid de Guelma indiquent que l'armée française avait effectué ce jour-là des raids aériens intensifs et bombardé les montagnes, les villages et les hameaux, avant d'arrêter arbitrairement des citoyens revenant du marché de Hammam N'balls.

Arrêtés dans les douars de Krayer, de Djafara, de Tamla, d'El Kalb et de Fedj Erramoul, les paisibles citoyens tombés entre les mains des forces coloniales furent rassemblés à Besbassa puis froidement abattus avant que leurs corps ne soient aspergés d'essence et brûlés.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Ramadhan : M. Belmehdi appelle les imams à adopter, dans leurs prêches, un discours modéré à même de renforcer la sérénité au sein de la société

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, mardi à Constantine, les imams du pays à adopter, dans leurs prêches, "un discours religieux modéré" à même d'apporter la sérénité au sein de la société durant le mois sacré de Ramadhan.

Le ministre a mis en relief, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à Constantine "l'importance d'un discours religieux modéré qui puisse conforter le peuple algérien dans son unité, en diffusant la paix et la sérénité dans les rangs de la société".

"L'adoption par les imams, durant le mois sacré de Ramadhan, d'un discours respectueux du référent religieux national permettrait d'encourager l'adhésion aux comportements mentionnés dans le Saint Coran, d'éviter la propagation de la haine dans la société, de sensibiliser contre la cupidité, la spéculation et la tricherie sur les marchés, et de se concentrer sur les valeurs spirituelles du mois du jeûne", a-t-il ajouté. Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Constantine à la

grande mosquée Emir-Abdelkader où il a présidé le lancement de la 5^{ème} édition du concours national de mémorisation, de récitation et de psalmodie du Saint Coran, organisée par la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des wakfs (DARW), au profit de 103 enfants relevant d'établissements spécialisés de la wilaya de Constantine.

M. Belmehdi a également inspecté les travaux de restauration et de réhabilitation de la mosquée El Kettania, dans le vieux Constantine, où l'état d'avancement est de 70%.

Il a insisté, in situ, sur la nécessité de respecter le caractère architectural original de la mosquée et de veiller à faire réceptionner les travaux le 4 juillet prochain.

Il a souligné, dans ce contexte, l'importance de la restauration des monuments religieux et historiques pour préserver le patrimoine culturel et renforcer l'identité nationale.

Le ministre s'est également rendu, au

cours de sa visite, à l'Institut national de formation spécialisée des cadres des affaires religieuses et des wakfs situé au chef-lieu de wilaya, où il a présidé une cérémonie de distribution de subventions à 20 associations religieuses, d'un montant total de 20 millions de dinars, puisés du budget de la wilaya, afin de contribuer au parachèvement de la construction de mosquées à travers plusieurs communes.

Sur la place du complexe sportif Chahid Hamlaoui, le ministre a donné le signal de départ d'une caravane de solidarité initiée par la DASS et la DARW à l'occasion du mois de Ramadhan, et comprenant 1,500 colis de denrées alimentaires destinés à des familles nécessiteuses vivant dans les zones reculées de 7 communes de la wilaya. M. Youcef Belmehdi a également inauguré la mosquée Bilal Ben Rabah, dans la commune d'Ain Smara et inspecté les projets de construction de trois mosquées pouvant accueillir, chacune, plus de 2.000 fidèles.

APS

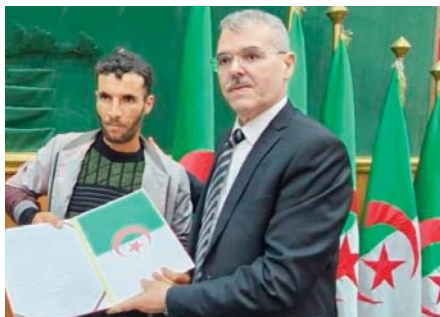
SIDI BEL ABBES

Remise de 75 décisions de concession par conformité aux agriculteurs

Pas moins de 75 décisions de concession par conformité ont été remises, mardi, à des agriculteurs dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, dans le cadre des efforts pour régulariser les terres agricoles afin de les exploiter avec un titre légal, a indiqué le wali Kamel Hadji.

Le wali a précisé qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise des mesures nécessaires pour régulariser les terres agricoles, selon la circulaire ministérielle conjointe datée du 29/11/2022, qui détermine les modalités et les délais de régularisation des terres aménagées, 75 décisions de concession par conformité ont été remises, sur un total de 1.215 décisions à finaliser avant la fin du mois, conformément au décret exécutif n° 21-432 du 04/11/2024.

Le responsable a ajouté que cette opération s'inscrit parallèlement aux efforts de l'Etat pour promouvoir le



secteur agricole à travers divers dispositifs de soutien aux moyens de production, ainsi qu'à travers la surveillance technique, depuis les autorisations de forage des puits jusqu'au raccorde-

ment au réseau électrique, soulignant que cela vise à renforcer l'autosuffisance et à garantir la sécurité alimentaire. Pour rappel, fin janvier dernier, 51 décisions de concession par confor-

mité ont été remises dans la wilaya de Sidi Bel Abbes pour l'exploitation des terres agricoles, en plus de 18 contrats de transformation du droit d'usage en droit de concession au bénéfice des agriculteurs de la région, sachant que 168 autres décisions, déjà finalisées, seront bientôt remises à leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, la superficie totale des dossiers régularisés dans le cadre de la conformité a atteint 21.000 hectares, tandis que plus de 4.000 hectares de terres agricoles ont été récupérés après la résiliation de plusieurs contrats de concession, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole dans la wilaya.

TISSEMSILT

Des efforts renforcés pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

Dans le cadre des initiatives visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable et à réduire les pénuries constatées, la wilaya de Tissemsilt intensifie ses efforts pour identifier de nouvelles ressources en eau.

Conformément aux directives du wali, M. Bouzaid Fethi, qui appelle à une mobilisation totale des acteurs du secteur des ressources en eau, des mesures concrètes sont mises en œuvre pour accélérer la réalisation des projets d'amélioration du service public de l'eau. L'objectif est d'assurer une distribution optimale et continue aux habitants, tout en garantissant une gestion efficace et durable de cette ressource vitale.

Dans cette dynamique, les travaux de forage de puits profonds ont été lancés dans les communes de Laâyoune et Maâcem.

Ces nouvelles infrastructures devraient permettre de renforcer l'alimentation en eau potable et d'améliorer la qualité du service pour les citoyens.

Grâce à ces efforts soutenus, la wilaya de Tissemsilt démontre sa détermination à répondre aux attentes des habitants et à assurer un accès fiable à l'eau potable, élément essentiel au bien-être et au développement de la région.

A. Meghit

TIARET

Le projet "Adjramiya" d'alimentation en eau potable entrera en service en juillet prochain

Le projet visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable de plusieurs villes de la wilaya de Tiaret à partir de la nappe phréatique "Adjramiya", située dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, devra entrer en service en juillet prochain, a annoncé, mardi, l'inspecteur général du ministère de l'Hydraulique, Mohsen Gharib Diaa.

M. Diaa a précisé dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite du projet que "les travaux de réalisation des stations de pompage N° 1, N° 2 et N° 3 sont achevés à hauteur de 85 à 90 %, et leur équipement débutera à la fin du mois de mars".

Il a ajouté que "l'entreprise Cosider oeuvre, parallèlement, à l'installation des canalisations, tout en résolvant quelques problèmes mineurs en coordination avec les autorités locales", sa-

luant les mesures prises par ces dernières pour augmenter les capacités de production, en mettant en service de nouveaux puits de manière continue.

Il est à rappeler que le projet d'acheminement de l'eau de la nappe phréatique "Adjramiya", via 19 forages situés dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, à 127 km de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, permettra de fournir 34.000 m³ d'eau quotidiennement à 11 communes, dont Tiaret.

Pour sa part, le wali de Tiaret, Saïd Khalil, a salué l'engagement des autorités centrales à suivre ce projet vital pour la wilaya, à travers des visites régulières des cadres du ministère de l'Hydraulique.

Il a également exhorté les entreprises de travaux publics à intensifier leurs efforts pour lancer les essais en

avril et mai, afin de mettre le projet en service de manière intégrée dès le début de l'été.

Il a rappelé qu'au cours de cette semaine, la capacité de production pour la ville de Tiaret a été augmentée à 35.000 m³ d'eau potable, et qu'elle atteindra 42.000 m³ dans les prochains jours après la mise en service de nouveaux puits et la mobilisation de quantités d'eau du barrage de Bekhada.

Le wali a indiqué que les autorités locales tentent activement de mobiliser davantage de ressources en eau, assurant un suivi quotidien de la distribution de cette ressource.

Il a souligné qu'une amélioration notable de la situation sera observée à Tiaret, à partir de ce mardi, précisant que 16 puits supplémentaires entreront en exploitation dans plusieurs communes, dans les prochains jours.

AÏN TEMOUCHENT

Une production de 230 tonnes de poissons d'eau douce

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Aïn Temouchent a réalisé une production annuelle estimée à 230 tonnes de poissons d'eau douce en 2024, a indiqué le directeur local du secteur, Houari Gouicem.

Cette production de poissons d'eau douce est répartie entre deux projets : l'un à la commune de Terga, qui produit environ 200 tonnes de tilapia rouge par an, et l'autre dans la commune de Hassi El Ghella, avec une capacité de production d'environ 30 tonnes de la même espèce chaque année, selon la même source.

Il est prévu que la production de poissons d'eau douce augmente davantage, cette année, grâce à l'entrée en service d'un troisième projet à la commune d'Agla, a souligné le directeur de la pêche et de l'aquaculture.

L'activité de production de poissons d'eau douce sur terre représente "une valeur ajoutée" à la production de poissons dans la wilaya, contribuant à renforcer les capacités de production locales issues des projets d'aquaculture en cages flottantes en mer, a déclaré M. Gouicem.

En 2024, la production de pêche maritime a atteint plus de 11.269 tonnes de poissons débarqués dans les ports de Beni Saf et Bouzedjar, dont 9.169 tonnes de petits poissons bleus et 931 tonnes de poissons blancs, selon la même source. Le projet de création de six sites pour l'amarrage des bateaux de pêche le long de la côte, qui devra débuter dans le cadre du programme de solidarité et de garantie pour les collectivités locales, contribuera à réguler les indicateurs de la pêche traditionnelle et à soutenir les capacités de production halieutique dans la wilaya, explique-t-on.

BÉNI-ABBÈS

Lancement du projet d'une nouvelle école coranique de la zaouia El-Moussaouia à Kerzaz

Les travaux de réalisation d'une nouvelle école coranique moderne ont été lancés au profit de la zaouia El-Moussaouia, dans la commune de Kerzaz, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Retenu dans le cadre du renforcement des structures de l'apprentissage du Coran, de la Sunna et des fondements de l'islam sui-

vant le rite Malékite, ce projet situé à proximité de la zaouia, se trouvant dans l'ancien ksar de Kerzaz, a nécessité pour sa première phase un financement de plus de 96 millions DA alloués par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités, a-t-on précisé.

Il s'agit des travaux de fondation, de la plateforme et autres structures de base

nécessaires à cet édifice de quatre niveaux, qui sera doté de plusieurs classes, d'une salle de conférences et de plusieurs autres servitudes modernes, a-t-on expliqué en signalant que la réception de cette première phase est prévue dans les huit (8) prochains mois.

La confrérie El-Moussaouia, dont le siège est à

Kerzaz (120 km au Sud de Béni-Abbès) depuis sa fondation il y a plus de quatorze siècles par Cheikh Sidi M'hamed Ben-Moussa, est une voie (Tarika) prônant les valeurs de l'islam tolérant, selon le rite malékite, et disposant actuellement de l'une des plus anciennes écoles coraniques du pays, a indiqué la même source.

KHENCHELA

11 agglomérations de la daïra de Kaïs raccordées au réseau de gaz naturel

Onze agglomérations de la daïra de Kaïs, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordées au réseau de gaz naturel, a-t-on appris mardi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

Des projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 679 foyers de 11 agglomérations des communes de Kaïs, de R'mila et de Taouzianet ont été mis en service à la faveur de réalisation d'un réseau total de 94 km de canalisations, a précisé à l'APS Mohamed Tahar Boukehil, chef de la cellule de communication à cette direction.

Les agglomérations desservies sont Aoufia, Sadek Belabed, Laksour, Ounissi, Boulzazen (commune de Kaïs), Menzer, Ouled Henia 1 et 2 et Ouled Ali Benaïssa (R'mila), Ouled Abdelhay et Ttimerrathine Bouslah (Taouzianet), a



précisé la même source. Une enveloppe financière de 124 millions DA du programme complémentaire de développement, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya, a été mobilisée pour le raccordement de ces 679 foyers, selon la même source.

Au cours de l'année passée, 8.680 foyers de 97 agglomérations ont été raccordés au réseau de gaz par un réseau de distribution de 1.305 km, a rappelé la même source qui a estimé à 93 % le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz atteint au premier trimestre de l'année en cours soit une évolution de 6 % comparativement à la même période de l'année 2024.

APS

FERROVIAIRE Tenue du Salon Algeria Rail expo du 11 au 14 juin à Oran

La première édition du Salon dédié au secteur ferroviaire, Algeria Rail expo 2025, se tiendra du 11 au 14 juin prochain au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), avec la participation de plus de 100 entreprises, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.



Cet événement, consacré à l'innovation, aux technologies et aux solutions de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, réunira les principaux acteurs du marché, nationaux ou internationaux, les décideurs, les experts et des entreprises leaders de l'industrie du ferroviaire, a-t-on précisé.

Le Salon a pour objectif de fournir une "plateforme d'échange unique, visant à promouvoir l'expertise de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, créer des opportunités de partenariat et favoriser les échanges sur les défis et les solutions du rail en Afrique".

Plus d'une centaine d'exposants

nationaux et internationaux, sont attendues à cet événement qui représente une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières innovations du secteur ferroviaire, tout en explorant de nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique.

IMPÔT

Lancement mercredi d'une plateforme dédiée à l'acquisition de la vignette automobile en ligne



La Direction Générale des Impôts (DGI), a annoncé dans un communiqué le lancement dès mercredi, d'une plateforme dédiée à l'acquisition en ligne de la vignette automobile. "Afin d'améliorer la qualité de service offert et de faciliter l'acquisition de la vignette automobile, la (DGI) lancera mercredi une plateforme numérique dénommée (QUASIMATOUKA), dédiée à l'acquisition en ligne de cette vignette, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou EDA-HABIA", est-il indiqué dans le communiqué. Ce nouveau service sera disponible en permanence, 7j/7j et

24h/24h. "La vignette automobile acquise en ligne n'est pas concernée par l'obligation d'apposition sur le pare-brise du véhicule, toutefois, elle doit être présentée (Format dématérialisée ou papier) lors d'un contrôle routier de la vignette", fait remarquer la même source.

En cas de destruction, de perte ou de vol de la vignette automobile acquise en ligne, celle-ci, peut faire l'objet, d'une réédition sans paiement d'aucun droit. Ainsi, la période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2025 qui a débuté le 1 Mars prendra fin "except-

tionnellement" le Mercredi 30 Avril 2025 au lieu du 31 mars 2025.

Les vignettes sont disponibles au niveau des recettes des Impôts et des bureaux de postes. S'agissant des véhicules neufs, la DGI a précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune), tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), par conséquent, les détenteurs de ces cartes provisoires doivent s'acquiescer de la vignette dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule, sur le territoire national, ajoute le communiqué.

APS

BANQUE D'ALGÉRIE Nouvelles instructions sur l'agrément des banques digitales et des établissements financiers



La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023.

Signées par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, il s'agit de l'instruction N 01-25 relative aux conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, et de l'instruction N 02 relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités de banque digitale. Pour ce qui est des banques digitales, le requérant doit adresser la demande d'autorisation de constitution de ce type de banques au Président du Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier en deux exemplaires, dont (un) 1 sous format numérique.

Le dossier doit comprendre plusieurs documents dont une présentation synthétique du projet comprenant un exposé de la vision et des objectifs stratégiques et la mise en évidence des principales motivations.

Il s'agit aussi, selon l'instruction, du projet des statuts légaux, l'étude technico-économique relative au projet envisagé, une description succincte des dispositifs spécifiques prévus par la réglementation en vigueur, le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques et le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LCB-FT). Le requérant, ayant obtenu l'autorisation dispose d'un délai de 12 mois, courant à compter de la date de notification de l'autorisation de constitution, pour introduire auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie, une demande d'agrément, afin de permettre à la banque digitale d'entrer en activité, stipule le même texte.

Concernant l'autre instruction, qui porte sur les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, elle détermine notamment les éléments d'information ainsi que les documents constitutifs du dossier, respectivement la demande d'autorisation de constitution de banque et d'établissement financier, d'ouverture de succursale de banque et d'établissement financier étranger et de la demande de leur agrément.

Selon ce texte, il est demandé au requérant d'une autorisation, un dossier comprenant, entre autres, une présentation synthétique du projet, le projet des statuts légaux, précisant notamment, l'étude technico-économique relative au projet envisagé.

A propos de l'agrément, le requérant ayant obtenu l'autorisation a un délai de 12 mois, à compter de la date de notification de l'autorisation de constitution, pour introduire auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie une demande d'agrément, afin de permettre à la banque, l'établissement financier, la succursale de banque ou d'établissement financier étranger, d'entrer en activité.

BOURSES MONDIALES

La guerre commerciale américaine plonge les Bourses mondiales dans le rouge

Les marchés mondiaux ont chuté mardi, emportés par l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane américains à l'encontre du Canada, du Mexique et de la Chine et l'annonce de mesures de rétorsion par les trois pays ciblés par Washington.



A Wall Street, le Dow Jones a chuté de 1,55%, l'indice Nasdaq a perdu 0,35% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 1,22%, effaçant tous ses gains réalisés depuis l'élection de Donald Trump en novembre. En Europe, le

Dax de Francfort a plongé de 3,54%, enregistrant sa pire séance depuis mars 2022, le CAC 40 à Paris a perdu 1,85%, Londres 1,27% et Milan a chuté de 3,41%. Les cours de l'or noir ont reculé mardi. Le Brent de la mer du

Nord a lâché 0,81% à 71,04 dollars après être passé brièvement sous les 70 dollars, à 69,75 dollars, son plus bas depuis septembre dernier et son équivalent américain, le WTI, a perdu 0,16% à 68,26 dollars.

Les Bourses d'Asie hésitent, entre guerre douanière et ambitieuses cibles économiques de Pékin

Les Bourses en Asie hésitaient mercredi au gré d'échanges volatils, tiraillées entre les inquiétudes économiques liées à la guerre commerciale et l'ambitieuse cible de croissance fixée par Pékin, qui augure de mesures pour re-

lancer l'activité chinoise.

La Chine a dévoilé mercredi sa feuille de route économique pour 2025, visant un objectif de croissance d'environ 5% -- cible ambitieuse au moment où elle fait face à une guerre commerciale avec les Etats-Unis

et à une morosité grandissante de la conjoncture.

Pékin prévoit de créer 12 millions d'emplois urbains cette année et de relever à 4% son déficit budgétaire. La Bourse de Hong Kong a salué cette perspective en ouvrant en nette hausse,

avant de réduire ses gains: vers 03H30 GMT, l'indice Hang Seng grimpeait de 1,36% à 23.253,51 points.

A l'inverse, en Chine continentale, l'indice composite de Shanghai céda à 0,09% et celui de Shenzhen de 0,43%. A la Bourse de Tokyo, vers 03H30 GMT, l'indice vedette Nikkei montait de 0,34% à 37.460,63 points et l'indice élargi Topix de 0,35% à 2.719 points. La monnaie japonaise reculait de 0,16% face au billet vert, à 150,04 yens pour un dollar, ce qui favorisait les titres des entreprises exportatrices.

La Bourse de Séoul grimpeait de 0,79%, Jakarta de 2,81%, Taipei de 1,39%. Le marché du pétrole continue de plonger. Vers 03H30 GMT, le baril de WTI américain chutait de 0,86% à 67,67 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,37% à 70,78 dollars.

MARCHÉS/CHANGES

Le dollar au plus bas depuis décembre face aux nouveaux droits de douane

Le dollar chute mardi à son niveau le plus bas depuis début décembre, les cambistes réagissant avec inquiétude à l'introduction de nouveaux droits de douane sur les produits des trois premiers partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Vers 19H05 GMT, le billet vert reculait de 1,04% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,0496 dollar pour un euro.

Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, lâchait 0,85% à 105,84 points.

Les importations en provenance du Canada et du Mexique sont désormais taxées à hauteur de 25%, et 10% pour les hydrocarbures canadiens, et les produits chinois

sont quant à eux frappés par des droits de douane additionnels de 20% par rapport à la taxation en vigueur avant le retour du républicain à la Maison-Blanche.

	Cours de mardi	Cours de lundi
	19H05 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,0596	1,0487
EUR/JPY	158,01	156,79
EUR/CHF	0,9417	0,9405
EUR/GBP	0,8290	0,8257
USD/JPY	149,13	149,50
USD/CHF	0,8887	0,8968
GBP/USD	1,2780	1,2701.

Le pétrole termine en baisse la séance de mardi

Les cours de l'or noir ont reculé mardi.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, a lâché

0,81% à 71,04 dollars après être passé brièvement sous les 70 dollars, à 69,75 dollars, son plus bas depuis septembre dernier.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, a perdu 0,16% à 68,26 dollars.

Les Bourses européennes chutent à la clôture, sous le poids des droits de douane

Les Bourses européennes ont terminé en très forte baisse mardi, plongeant avec l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane aux Etats-Unis contre le Canada, le Mexique et la Chine.

Le Dax de Francfort a plongé de 3,54%, enregistrant sa pire séance depuis près de trois ans. Le CAC 40 a perdu 1,85% à Paris, Londres a cédé 1,27% et Milan a chuté de 3,41%.

La Bourse de Paris chute face aux droits de douane américains

La Bourse de Paris a terminé en forte baisse mardi, pliant sous les nouveaux droits de douane de l'administration Trump, les investisseurs redoutant que l'Europe soit la prochaine cible.

L'indice vedette CAC 40 a perdu 1,85% selon des données définitives, soit 151,79 points, pour s'établir à 8.047,92 points.

Bourse de Francfort: séance noire pour le Dax

L'indice Dax a réalisé mardi sa pire séance depuis 3 ans à la Bourse de Francfort, dévissant de 3,54% à cause des nouveaux droits de douanes annoncés par Donald Trump.

L'indice vedette de Francfort a plongé à 22.326,81 points, après avoir atteint un nouveau record la veille, à 23.307,97 points.

"Ce sont des journées boursières très difficiles, où l'environnement géopolitique change presque quotidiennement", constate l'analyste indépendant Andreas Lipkow.

Wall Street finit dans le rouge, encore plombée par la guerre commerciale

La Bourse de New York s'est à nouveau repliée mardi alors que la guerre commerciale lancée par Donald Trump prend une nouvelle tournure avec les mesures de rétorsion décidées par les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Le Dow Jones a chuté de 1,55%, l'indice Nasdaq a perdu 0,35% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 1,22%, effaçant tous ses gains réalisés depuis l'élection de Donald Trump en novembre.

CHINE

Une croissance d'"environ 5%" visée en 2025 (officiel)

La Chine vise une croissance économique d'"environ 5%" ainsi qu'une inflation de 2% en 2025 et prévoit de créer 12 millions d'emplois urbains, selon un rapport d'activité officiel. Les objectifs de croissance et d'inflation sont identiques à ceux de l'année dernière, alors

que la Chine est toujours confrontée à une crise de la dette du secteur immobilier, à un chômage élevé et à une consommation atone, sur fond de hausse des droits de douane américains.

APS



AIN DEFLA

Des projets pour améliorer la distribution d'eau potable et mobiliser la ressource

Plusieurs projets ont été inscrits au titre de l'année 2025 dans la wilaya d'Ain Defla visant la mobilisation de la ressource hydrique pour renforcer le réseau de distribution d'eau potable à travers les communes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE).

Le programme de l'année 2025 comporte des opérations qui concernent notamment la mobilisation de la ressource à travers plusieurs communes et la réalisation d'un canal pour protéger la ville de Khemis Miliana des inondations, a indiqué à l'APS, le premier responsable du secteur, Rabah Bekhtiar, ajoutant que le montant alloué à ces opérations est de l'ordre de 980 millions DA.

S'agissant de la mobilisation de la ressource, M. Bekhtiar a souligné qu'il était prévu la réalisation de 17 forages à travers 11 communes, à savoir, El Attaf, Rouina, Ain Torki, Djendel, Djelida, Djemâa Ouled Cheikh, Ain Defla, Miliana, Khemis Miliana, Ain Lechiakh et El Amra, et ce, pour un montant de 500 millions DA.

Deux autres opérations sont

inscrites pour l'année 2025, a fait savoir le responsable. Il s'agit notamment de la rénovation du réseau de distribution d'eau potable de la ville d'El Attaf pour une enveloppe financière de 200 millions DA et de la réalisation de 3 réservoirs d'une capacité de 1000 m3 chacun à Sidi Bouabida, Sidi Hamou et dans la commune de Ben Allal, a-t-il affirmé.

En outre, une enveloppe de 150 millions DA a été mobilisée dans le cadre du programme dédié à la construction d'une partie du canal de l'oued El Maleh, et ce, pour protéger la ville de Khemis Miliana du risque des inondations, a-t-il ajouté. Le même responsable a tenu à assurer que les procédures administratives pour le lancement des projets en question ont été déjà entamées et le



début des travaux est prévu pour la mi-mars en cours.

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans la wilaya, à savoir, le projet de renforcement et d'extension du réseau AEP de la commune de

Tacheta Zougagha à partir du champ captant d'El Abadia et le projet de renforcement de l'AEP de la ville de Tiberkanine, a-t-il dit. D'autres opérations sont également en cours notamment le projet de raccordement des

localités d'El Aouaidia et El Hemaïed relevant de la commune de Djelida et la réalisation des réservoirs à Zedine et Djemâa Ouled Cheikh, a-t-il ajouté.

Des projets ont été aussi réceptionnés durant l'année 2024, à l'instar du collecteur principal des eaux usées au profit des localités d'El Atba et la partie est d'Ouled Moussa dans la commune d'El Attaf et l'aménagement de l'oued au niveau de la localité Zaouia Ben Chergui à El Abadia, a fait savoir M. Bekhtiar. Par ailleurs, le même responsable a noté qu'au niveau de la wilaya d'Ain Defla, l'étude a déjà débuté pour la réalisation de la conduite à l'aval de la future station de dessalement de l'eau de mer d'El Marsa à Chlef, d'une capacité de production de 300.000 m3/jour.

CHLEF

Ouverture d'une école de musique à la maison de la culture

Une école de musique a été ouverte à la maison de la culture "Défunt Moudjahid Saidi Mohamed" de Chlef, a-t-on appris, dimanche, du responsable de cet établissement culturel.

L'ouverture de cette école de musique destinée aux jeunes talents en herbe âgés de 6 à 15 ans, et dont l'encadrement sera assuré par des enseignants spécialisés du domaine, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de tutelle visant la généralisation des écoles de musique à travers le pays, a indiqué le directeur de la maison de la culture, Abdallah Madani. Il a souligné la contribution attendue de cet espace culturel à "faciliter l'accès à l'enseignement et à la pratique musicale pour les enfants", à travers des outils pédagogiques et une formation de base appropriée avant la pratique musicale en elle-même, pour les préparer à intégrer des écoles et instituts



supérieurs de musique. Les inscriptions pour cette école ont été ouvertes depuis janvier et se poursuivront jusqu'au 20 mars courant, a ajouté M. Madani, notant que la formation en son sein se déroulera en deux cycles d'une durée de trois ans chacun. "Les cours seront assurés chaque samedi et mardi de la semaine", a-t-il précisé.

Le même responsable a informé que la classe de piano sera la première à ouvrir ses portes aux jeunes apprenants à la fin de

mars courant, avec la possibilité d'ouverture d'autres classes musicales suivant la demande exprimée et les moyens disponibles. A noter que la wilaya compte aussi un Institut de musique "El Hachemi Guerouabi" dans la ville de Chlef, en plus d'un autre Institut de musique réceptionné dernièrement dans la commune de Ténès (Nord). La région est, également, réputée pour ses différentes troupes musicales de styles Chaâbi, andalou et bédouin.

SOUK AHRAS

18 autorisations de forage délivrées en 2024 pour l'irrigation des cultures intensives



La direction de l'hydraulique de la wilaya de Souk Ahras a accordé, durant l'année 2024, pas moins de 18 autorisations de forage pour l'irrigation des cultures intensives, a indiqué, lundi, le directeur du secteur, Bouacha Benouaret.

Ces autorisations, accordées à des exploitations agricoles entre le 1er janvier et le 30 décembre 2024, ont été délivrées après étude de plus de 100

demandes, a ajouté le même responsable, précisant que les dossiers déposés à cet effet auprès de la direction de l'hydraulique ont été approuvés après "vérification du respect des conditions administratives et légales", et de la "disponibilité des ressources hydriques dans les zones ciblées".

Ajoutant que les autorisations en question, dont deux "exceptionnelles", pour le forage de deux puits artésiens dans le périmètre de la ferme pilote Yousfi-Tayeb dans la commune de Tifache pour soutenir l'agriculture intensive, le même responsable a indiqué que les communes concernées par l'octroi d'autorisations sont Sedrata, Sidi Fredj, Terguel, Oum El Adhaïm, Taoura, Khedara et Bir Bouhouche. Selon M. Benouaret, "au moins 45 demandes d'autorisations de forage ont été réceptionnées depuis le début de l'année 2025 par la direction de l'hydraulique qui procède à l'étude des dossiers déposés".

RAMADHAN 2025

Coup d'envoi de la campagne pour aider les plus démunis



Le coup d'envoi de la campagne "Ramadan 2025" du programme "Banque Alimentaire Algérie" a été donné, samedi au stade Mahmoud Rouni d'El Anasser, dans la commune de Belouizdad (Alger), sous le slogan "La société civile au service de la solidarité nationale".

Organisée par l'association "Sidra" sous la supervision de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), cette campagne vise à apporter l'aide alimentaire à 10.000 familles démunies réparties sur 20 wilayas durant tout le mois de Ramadhan, et à encourager les initiatives de bienfaisance chez les différents acteurs de la société civile. S'exprimant lors du coup d'envoi de cette campagne, le président de l'ONSC, Nouredine Benbrahim, a fait savoir que cette initiative vise à renforcer les actions de solidarité durant le mois sacré et accompagner les associations activant sur le terrain au niveau local et de proximité.

Il a également mis en avant "la hausse du nombre de bénévoles cette année, grâce à l'usage des nouvelles technologies de communication pour mobiliser les jeunes, notamment les étudiants et les lycéens, en leur inculquant les valeurs de solidarité et d'entraide prônées par notre religion pour aider les plus démunis durant le mois sacré".

De son côté, le président de l'association Sidra, Nassim Filali, a salué la forte participation des jeunes, expliquant cet engouement par "les campagnes de sensibilisation destinées aux jeunes pour promouvoir le principe de citoyenneté active et de bénévolat" à travers la participation à ces actions permettant aux jeunes de jouer un rôle actif dans la société.

JAPON

La pluie offre un répit face au pire incendie de forêt depuis 50 ans

Les autorités continuent mercredi de lutter contre le pire incendie de forêt au Japon depuis un demi-siècle, qui a fait un mort et forcé près de 4.000 personnes à évacuer, espérant que la pluie qui a commencé à tomber dans le nord du pays soulagera leur tâche.



L'incendie, qui frappe la région d'Iwate, déjà durement touchée par le tsunami meurtrier de mars 2011, a embrasé quelque 2.900 hectares, selon l'agence de gestion des incendies et des catastrophes. Plus de 2.000 pompiers sont mobilisés, pour la plupart déployés depuis d'autres régions du pays.

"Nous nous efforçons (...) d'étein-

dre l'incendie avec la plus grande capacité possible de lutte", a déclaré mercredi Kiyoshi Fuchigami, maire d'Ofunato, le chef-lieu local, disant avoir de "grands espoirs" que la neige et la pluie aideront à éteindre l'incendie. Près de 4.000 personnes vivants à proximité des zones incendiées avaient fui la zone en fin de journée mardi, parmi plus de 4.500 per-

sonnes ayant reçu l'avis d'évacuation émis par les autorités. Les feux de forêts font rage dans la région, alors que le Japon a connu son été le plus chaud jamais enregistré et que le changement climatique fait grimper les températures dans le monde entier. Il s'agit du plus important incendie de forêt au Japon depuis 1975, date à laquelle 2.700 hectares avaient brûlé à Kushiro, dans le nord de l'île de Hokkaido. A Ofunato, les précipitations ont seulement atteint 2,5 millimètres en février, battant ainsi à la baisse le précédent record de 4,4 millimètres en 1967 et se situant en dessous de la moyenne habituelle de 41 millimètres. Depuis vendredi dernier, "il n'y a pas eu de pluie, ou très peu, voire pas du tout" à Ofunato, a déclaré un responsable de l'agence météorologique locale, mardi en fin de journée. "Le fait que les équipes de pompiers soient renforcées chaque jour et que l'incendie dure depuis une semaine montre l'ampleur de la sécheresse et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés", a confirmé M. Fuchigami, le maire d'Ofunato.

BARCELONE

Une collision entre deux autocars fait une cinquantaine de blessés

Une collision entre deux autocars transportant des touristes lundi sur une avenue fréquentée de Barcelone a fait une cinquantaine de blessés, dont quatre gravement touchés, ont annoncé les autorités locales. "Un total de 63 personnes ont été prises en charge", a précisé à la presse Albert Batlle, adjoint au maire de la mairie de Barcelone. "Il y a quatre blessés critiques, parmi lesquels un mineur", a-t-il ajouté.

L'un des cars était à l'arrêt quand l'autre l'a percuté par l'arrière, a encore expliqué l'élus. Parmi les victimes se trouvent un groupe de croisiéristes qui visitaient les environs de la Sagrada Família, un haut lieu du tourisme à Barcelone situé non loin du lieu de l'accident, et un autre d'étudiants italiens qui logeaient dans une ville voisine, a aussi précisé M. Batlle.

Au moment de l'accident, qui s'est produit sur l'avenue Diagonal, une importante artère de la capitale catalane, l'un de ces groupes était en train de monter dans le car arrêté.

Les secours avaient auparavant déclaré sur X avoir "pris en charge environ 34 personnes touchées, dont quatre dans un état critique".

L'un des quatre blessés graves, qui était "coincé" dans l'un des cars, a finalement pu en être extrait et a été hospitalisé. Sur des images diffusées par des témoins sur les réseaux sociaux, on peut voir un car blanc et vert encastré dans un car blanc sur l'une des voies de l'avenue, où de nombreuses ambulances sont présentes.

INDONÉSIE

Les autorités ensemencent les nuages pour tenter d'endiguer les inondations à Jakarta

Les autorités indonésiennes ont commencé mercredi à ensemencer des nuages dans l'espoir qu'ils épargnent la capitale Jakarta en proie à des inondations, qui ont provoqué la mort d'un enfant et fait des milliers de déplacés.

De fortes pluies ont commencé à s'abattre lundi, provoquant des inondations à Jakarta et dans les villes voisines de Bogor, Bekasi et Tangerang.

Une fillette de 3 ans est décédée et certains quartiers de la métropole de 30 millions d'habitants sont paralysés. Alors que le mauvais temps est prévu jusqu'au 11 mars, les autorités ont entrepris d'ensemencer les nuages afin de tenter de tempérer les émis en les déclenchant artificiellement hors des zones critiques.

"Nous espérons que la modification des conditions nous permettra de réduire les prélèvements", a déclaré, à la presse, la directrice de l'agence météorologique indonésienne, Dwikorita Karnawati.

"Nous ne pouvons pas empêcher la pluie, c'est impossible, mais nous pouvons en réduire l'intensité", a-t-il ajouté. La technique consiste à injecter du sel ou des produits chimiques dans les nuages afin de déclencher la pluie.

L'ensemencement des nuages durera jusqu'à samedi et se concentrera sur les zones montagneuses de la province de Java Ouest. Jakarta est régulièrement sujette aux inondations pendant la saison des pluies qui commence vers novembre et dure jusqu'en avril.

En 2020, des inondations et des glissements de terrain consécutifs à des pluies torrentielles avant fait près de 70 morts à Jakarta et dans ses environs.

APS

PHILIPPINES

La carcasse de l'avion de chasse disparu et les corps des pilotes retrouvés (armée)

La carcasse d'un avion de chasse philippin porté disparu mardi a été retrouvée sur le flanc d'une montagne de l'île de Mindanao, ainsi que les corps des deux pilotes, a indiqué mercredi l'armée. L'avion a été localisé sur le flanc du massif du Kalatungan, qui culmine à 2.880 mètres, près du centre de l'île. "Les corps ont été retrouvés à l'intérieur de l'avion", a indiqué, aux médias, Luis Rex Bergante,

commandant militaire local. "L'avion est devenu une épave complète après avoir percuté la montagne à travers les arbres", a-t-il ajouté. Les deux pilotes avaient tenté sans succès de s'éjecter avant le crash, a précisé l'officier. Selon le lieutenant-colonel d'infanterie Francisco Garelo, la priorité est désormais de redescendre les deux corps. La cause de l'accident fait l'objet d'une enquête, a-t-il souligné.



BÉNIN

Six morts dans une collision de deux camions transportant du carburant dans le sud-est (média)



Un incendie survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Pobè, commune située dans le sud-est du Bénin, à la suite d'une collision entre deux camions transportant du carburant de contrebande, a causé la mort de six personnes et d'importants dégâts matériels, a rapporté lundi la presse locale. D'après le site d'actualités 24 heures au Bénin, dans la nuit de samedi à dimanche, un camion

chargé d'essence frelatée a heurté un deuxième camion, chargé également d'essence frelatée. Le choc a provoqué une explosion, embrasant les deux camions et les maisons environnantes. Le bilan humain fait état de six décès, a confirmé Bernadin Assogba, deuxième adjoint au maire de Pobè, selon la même source, ajoutant que plusieurs victimes ont été transportées à l'hôpital.

AZERBAÏDJAN

Une raffinerie de pétrole de la capitale prend feu

Un incendie s'est déclaré mercredi dans une raffinerie de pétrole du quartier de Nizami à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, selon les médias locaux. L'incendie s'est déclaré tôt le matin,

provoquant l'intervention immédiate des pompiers.

Trois équipes d'ambulances ont été dépêchées par mesure de précaution tandis que la police bouclait la zone. Des

spécialistes de la surveillance environnementale ont été déployés pour évaluer les impacts potentiels sur la qualité de l'air.

La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée.



EL-MEGHAÏER

Le secteur de la santé doté de nouveaux équipements (wilaya)

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El-Meghaïer s'est doté lundi d'un lot d'équipements médicaux mobiles, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à rapprocher les prestations de soin du citoyen, ont rapporté les services de la wilaya.

Ces équipements, remis à la direction de la Santé lors d'une cérémonie présidée par le wali d'El-Meghaïer, Laâredj Nehila, consistent en une unité médicale dentaire mobile, une autre de consultations médicales diverses et deux ambulances médicalisées.

Le secteur de la Santé sera renforcé, dans les trois prochains mois, de neuf (9) ambulances supplémentaires, a annoncé, à cette occasion, M. Laâredj, avant de mettre l'accent sur la préservation de ces moyens pour assurer la continuité des prestations de santé offertes au citoyen.

Le chef de l'exécutif a révélé également qu'une large campagne de consultations médicales gratuites sera organisée dans le courant du mois de Ramadan ciblant les différentes communes de la wilaya, y compris les zones enclavées.

Pour sa part, le directeur de la Santé, Ahmed Semati, a affirmé que "cette action, inscrite au titre du renforcement du système de santé, vise l'amélioration des prestations de santé et leur rapprochement du citoyen, notamment en zones enclavées et reculées".

Le secteur de la Santé dispose de deux établissements publics hospitaliers (EPH), deux établissements publics de santé de proximité (EPSP), neuf (9) cliniques et trente-neuf (39) salles de soins implantées à travers les huit communes de la wilaya, selon les données fournies par la direction locale du secteur.

ORAN

Lancement imminent des travaux de réhabilitation de l'hôpital de Sidi Chahmi

Les travaux de réhabilitation de l'établissement hospitalier spécialisé dans les maladies mentales de Sidi Chahmi (Oran) seront lancés, prochainement, a indiqué, lundi, le directeur local de la santé, Hadj Boutouaf, dans ses explications au wali d'Oran, Samir Chibani, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la daïra d'Es-Senia.

Hadj Boutouaf a indiqué que les travaux de réhabilitation de cet établissement hospitalier débuteront dans deux mois au maximum, après la finalisation des démarches administratives, ajoutant que les travaux concerneront sept pavillons pour un budget global d'environ 585 millions de DA.

Dans la même collectivité locale, le wali d'Oran a inspecté le projet de réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage d'une capacité de 300 places, ainsi qu'une résidence de 60 lits.

Le taux d'avancement des travaux a atteint 80% et le projet devra être opérationnel lors de la prochaine rentrée de formation de septembre 2025.

Il a également inspecté, à Haï Nedjma, le projet de réalisation d'une piscine de proximité, d'une salle spécialisée dans les arts martiaux, du stade communal, ainsi que les travaux d'extension de 8 classes à l'école Bahloul Ahmed.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux pour être achevés, au plus tard en juillet prochain. Dans la commune d'El Kerma, M. Chibani a visité les travaux de réalisation de 120 logements publics locaux, ainsi que l'établissement hospitalier public Dr. Benali Aïssa, qui disposera de 60 lits. Il a également inspecté les travaux de construction d'une piscine de proximité et un projet de réalisation d'un groupe scolaire d'une capacité de 8 classes à la localité d'El-Hamel, avant de visiter le marché de gros de fruits et légumes d'El Kerma.

Dans la commune d'Es-Senia, M. Chibani a posé la première pierre pour la réalisation d'un CEM à Ain El-Beïda et inspecté les travaux de construction d'un groupe scolaire de 12 classes dans le quartier Mohamed Boudiaf, ainsi que le complexe sportif 18 février dans la même localité.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Nouveau matériel médical pour deux établissements hospitaliers (responsable)

Deux établissements hospitaliers de la ville de Bordj Bou Arreridj ont été dotés de nouveau matériel médical mis en service, a indiqué mardi le directeur de la santé de la wilaya, Ahmed Djemaï.



Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'un endoscope a été ainsi acquis sur budget de la direction de la santé et mis en service à l'établissement hospitalier spécialisé des urgences médicochirurgicales Ahmed Benabid.

Cet équipement per-

mettra aux médecins de réaliser de multiples interventions en effectuant d'infimes incisions sans grandes douleurs pour le patient et rapidement guérissables, a relevé le même responsable.

L'établissement public hospitalier Lakhdar Bouzidi a bénéficié de son côté d'équipements

pour le laboratoire d'anatomie pathologique qui lui permettront de réaliser des analyses cytologiques pour les malades de toute la wilaya, étant la seule structure du genre à Bordj Bou Arreridj, a-t-on indiqué.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié

dernièrement de nouvelles structures, dont une maison du diabète, une clinique de pédiatrie, un établissement pour enfants inadaptés mentaux et de cinq nouvelles salles de soins pour des villages des communes de Tassameurt et d'El Hamadia, rappelle-t-on.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

4 interventions délicates en chirurgie orthopédique effectuées à l'hôpital de Souk Ahras

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique recourant à des techniques très développées ont été effectuées mardi à l'hôpital régional Kaarar-Sebti de Souk Ahras dans le cadre du programme de jumelage entre cet établissement et le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de l'hôpital régional Kaarar-Sebti, Nabil Rafaa, a précisé que ces opérations réali-

sées au service de chirurgie orthopédique ont porté sur la pose de prothèse totale de hanche au profit de patients souffrants de problèmes articulaires dus à divers accidents.

Un staff médical du CHU d'Annaba dirigé par le professeur Mohamed Cherif Bensaada a supervisé ces interventions au côté d'un staff de médecins et de paramédicaux de l'hôpital de Souk Ahras, selon la même source.

Cette coopération permet d'effectuer à Souk Ahras des interventions délicates exigeant des compétences médicales développées, a ajouté M. Rafaa qui a estimé que cela est bénéfique pour les malades locaux et pour atténuer la pression sur les établissements sanitaires spécialisés.

Le Pr. Bensaada a considéré de son côté que cette coopération est "un pas important dans le domaine des échanges d'expérience afin de

développer la qualité des soins sanitaires et offrir aux citoyens des solutions thérapeutiques développées".

Depuis 2023, plusieurs interventions dans diverses spécialités ont été effectuées à l'hôpital régional Kaarar-Sebti au titre des conventions de jumelage passées avec des CHU de l'Est du pays pour la prise en charge des malades de la wilaya et leur éviter les déplacements sur de longues distances, a-t-on rappelé.

RDC

Les attaques contre les hôpitaux, une violation du droit humanitaire (ONU)

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH) a exprimé sa profonde inquiétude mardi, face aux attaques contre des établissements de santé par des hommes armés et à l'établissement de camps militaires dans des écoles des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC), qualifiant ces actes de "violation" des droits de l'homme et du droit humanitaire international.

"Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires est profondément préoccupé par le nombre croissant de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international, y compris les incidents endommageant des établissements de santé et des écoles", a indiqué le BCAH, cité par des médias.

A Goma, le chef-lieu de la province congolaise du Nord-Kivu, "entre le 1er et le 3 mars, des hommes armés ont attaqué au moins deux hôpitaux, enlevant des dizaines de patients, dont plusieurs se retrouvent dans un état critique", a déploré le BCAH, citant des "sources humanitaires locales". A ce jour, "très peu de patients ont été relâchés".

Dans le Sud-Kivu, quatre écoles près du territoire



de Fizi, à quelque 250 km au sud de la ville de Bukavu, chef-lieu de la province, "ont été récemment transformées en camps militaires, privés plus de

2.000 élèves de leur droit à l'éducation".

La semaine dernière, près de 11.000 personnes ont été déplacées de leur foyer en raison des com-

bats dans la région. Depuis le début de l'année, les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23), mènent une offensive dans l'est de la RDC.

Maladie inconnue en RD Congo: le risque d'épidémie est modéré au niveau local (OMS)

L'apparition d'une maladie inconnue qui a emporté la vie de plus de 60 personnes dans la zone de Basankusu, en République démocratique du Congo (RDC), présente un risque modéré au niveau local et un risque faible aux niveaux régional et mondial, a déclaré l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui relève le recul de la maladie.

"Les enquêtes étant en cours et l'agent causal du cluster de la maladie n'ayant pas encore été déterminé, il subsiste un niveau de risque", a constaté l'OMS, précisant que "le niveau de risque global pour la santé publique des communautés touchées est jugé modéré", tandis

qu'au niveau national, "le risque est considéré comme faible en raison de la nature localisée de l'événement et de la diminution manifeste de l'incidence".

"De même, aux niveaux régional et mondial, le risque est faible à l'heure actuelle", a-t-elle indiqué.

L'organisation a rappelé que les autorités congolaises avaient signalé 24 décès inexplicables dans un seul village de l'aire de santé d'Ekoto, dans la zone de santé de Basankusu, dans la province de l'Équateur.

Au 25 février, 53 décès avaient été rapportés, ainsi que 1.318 cas présentant différents symptômes de la maladie, dont la fièvre, les maux de tête,

les courbatures, le rhume et la toux.

Les experts notent également que la flambée dans la zone de santé de Basankusu a suivi une série de décès survenus dans la zone de santé de Bolomba du 10 au 27 janvier, où 12 cas avaient été constatés, dont 8 mortels.

Selon l'OMS, ces décès pourraient avoir été causés par un paludisme grave.

Elle a recommandé une surveillance épidémiologique renforcée "axée spécifiquement sur les décès", ainsi que la poursuite des tests "afin d'évaluer les hypothèses actuelles de méningite et/ou de toxine/empoisonnement".

GENÈVE

L'OMS promet de compenser au mieux l'absence d'aide américaine

Le gel voire la suppression de l'aide financière de l'administration Trump a un impact sur des programmes vitaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui cherche par tous les moyens à compenser le manque à gagner.

Une porte-parole de l'OMS, Margaret Harris, pressée de questions sur le sujet mardi lors d'un briefing à Genève, a cité en exemple le réseau mondial de surveillance de la rougeole et d'autres maladies infectieuses comme la rubéole.

Il était entièrement financé par les États-Unis. Concernant la rougeole, "il y a un grand manque à combler", a expliqué Mme Harris mais "nous n'allons pas laisser cela s'effondrer" tout en reconnaissant que "trouver un moyen de le maintenir est bien sûr un défi".

Les États-Unis eux-mêmes sont actuellement confrontés à une flambée de rougeole contre laquelle le nouveau ministre de la santé, Robert Francis Kennedy Jr - vaccino-sceptique notoire - a tardé à mobiliser.

L'OMS souligne qu'en raison de la grande variété de ses champs de compétence, il était encore trop tôt pour déterminer l'impact exact du retrait du premier donateur d'aide au monde.

Janet Diaz, qui chapeaute la lutte contre Ebola et Marburg a également souligné que le gel de l'aide américaine a un impact direct.

Elle est de retour de mission de Tanzanie, où le virus de Marburg -aux symptômes similaires à ceux d'Ebola- a tué les 10 cas signalés aux autorités. Elle s'est ensuite rendue en Ouganda, où sévit une flambée d'Ebola.

"L'OMS a dû intervenir et prendre le relais dans des domaines qu'elle ne couvre généralement pas", a expliqué la docteure Diaz, comme la logistique ou le transport des prélèvements biologiques.

L'OMS a donc débouqué 3,4 millions de dollars de son fonds de réserve d'urgence pour aider les autorités locales. L'organisation doit donc trouver les moyens "de faire autant avec moins" en collaborant mieux avec d'autres agences et en trouvant d'autres donateurs dans un contexte de disette généralisée.

PALESTINE

Le Croissant-Rouge palestinien préoccupé par la décision de l'armée sioniste de bloquer l'aide humanitaire à Gaza

Le Croissant-Rouge palestinien s'est dit préoccupé par la décision de l'entité sioniste de bloquer l'aide humanitaire à Gaza, ont rapporté mardi des médias, citant un communiqué du CRP.

Le Croissant-Rouge palestinien a souligné que la priorité est d'assurer une aide humanitaire sans entrave dans la bande de Gaza, ajoutant que l'entité sioniste a "la responsabilité juridique de répondre aux besoins des Palestiniens sous occupation", précise le communiqué.

L'armée d'occupation sioniste a bloqué dimanche l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza et a fermé tous les points de contrôle.

Une décision prise quelques heures après l'expiration de la première phase de l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 19 janvier dernier.

Plusieurs pays et organisations internationales ont dénoncé la décision de l'occupation sioniste de priver la bande de Gaza de l'aide humanitaire, la qualifiant de violation du droit international et des chartes onusiennes.

APS

OBÉSITÉ

Les gouvernements du monde appelés à agir en urgence face à une épidémie inédite

Une épidémie mondiale inédite de surpoids et d'obésité touchera six adultes sur dix et un enfant et adolescent sur trois d'ici 2050, sans une action immédiate et efficace des gouvernements, affirme une étude publiée mardi dans la revue The Lancet.

Cette étude, qui comprend des données de 204 pays et territoires dans le monde, se base sur les chiffres du Global Burden of Disease, un vaste programme financé par la Fondation Bill & Melinda Gates visant à compiler les données de santé de la plupart des pays.

Elle estime que l'inaction des gouvernements

"face à la crise croissante de l'obésité au cours des 30 dernières années a entraîné une augmentation alarmante du nombre d'adultes (âgés de 25 ans ou plus) et d'enfants et adolescents (5 à 24 ans) en surpoids ou obèses, passés de respectivement 731 millions et 198 millions en 1990, à 2,11 milliards et 493 millions en 2021".

"Sans réforme urgente des politiques et actions concrètes, environ 60% des adultes soit 3,8 milliards de personnes et près d'un tiers (31%) des enfants et adolescents, soit 746 millions, devraient être en surpoids ou obèses d'ici 2050", pro-

jette l'étude. Pour faire face à "l'un des plus grands défis sanitaires du XXIe siècle", il convient d'adopter des plans d'action de cinq ans (2025-2030) avec des mesures phares: "réglementer la publicité des aliments ultra-transformés, intégrer des infrastructures sportives et des terrains de jeux dans les écoles, encourager l'allaitement maternel et les régimes alimentaires équilibrés dès la grossesse et développer des politiques de nutrition adaptées à chaque pays".

Selon les auteurs de l'étude, l'obésité chez les jeunes devrait bondir de

121% à l'échelle mondiale, avec un total de 360 millions d'enfants et adolescents obèses d'ici 2050.

Les premiers touchés, avec une forte hausse attendue dès 2022-2030 à l'échelle mondiale, sont les garçons de 5 à 14 ans: leurs niveaux d'obésité (16,5%) devraient dépasser ceux du surpoids (12,9%). Cette épidémie "va aggraver la pression sur les systèmes de santé déjà surchargés, notamment dans les pays à faibles ressources", puisque "près d'un quart des adultes obèses dans le monde en 2050 devraient avoir 65 ans ou plus", prévient l'étude.

INTESTINS IRRITABLES

Un programme pour les soulager

Stress, fatigue ou changements hormonaux ont tendance à fragiliser les intestins hypersensibles. Pour soulager vos maux de ventre, commencez par offrir des vacances à votre intestin en optant pour les aliments les plus faciles à digérer. Le programme spécial intestins fragiles de Florence Solsona-Guillem, médecin nutritionniste diplômée de psychosomatique médicale.

La flore intestinale humaine (appelée microbiote) ne contient pas moins de 2 kg de micro-organismes bactériens, levures... qui y vivent naturellement en harmonie, autrement dit en symbiose. Cependant, une alimentation déséquilibrée, la prise de médicaments ou encore le stress peuvent modifier l'équilibre naturel de ces microorganismes. En cas de déséquilibre (on parle alors de dysbiose), certaines personnes vont présenter une forte douleur abdominale associée à des diarrhées chroniques tandis que d'autres vont souffrir de constipation. Autant de troubles digestifs qui gâchent les journées des personnes aux intestins hypersensibles. Pour soulager cette hypersensibilité viscérale, le Dr Florence Solsona, médecin nutritionniste et auteure de Recettes bien-être pour intestins fragiles (Ed. Larousse) propose un programme "avant, pendant et après" la crise.

QUE FAIRE EN PÉRIODE DE CRISE

Pour atténuer les symptômes et calmer l'inflammation, on commence par supprimer le tabac, l'alcool et le café, qui augmentent les spasmes intestinaux. On limite aussi les crudités et les chewing-gums, qui contribuent aux douleurs abdominales. Enfin, pour offrir de vraies vacances à notre intestin, on ne mange que des aliments très faciles à digérer, jusqu'à ce que les douleurs aient disparu. Au menu :

Lait sans lactose ou lait de soja
Fromages à pâte cuite très affinés (plus ils sont affinés, moins il y a de lactose)
Viandes maigres et poissons cuits sans matière grasse
Pommes-de-terre, pâtes et riz (non complets)
Fruits frais uniquement sous forme de jus pressés et dilués avec un peu d'eau (non gazeux)
Pain blanc, pain de mie ou biscottes (pas de pain complet)
Boissons : eau plate, tisane, thé vert, chicorée.
Testez aussi les recettes bien-être pour intestins fragiles.

CE QU'ON DOIT FAIRE APRÈS LA CRISE

Lorsque les douleurs et les ballonnements ont disparu, offrez encore deux à trois jours de repos à votre intestin avant de réintroduire progressivement les aliments plus irritants. L'idéal, pour que la digestion se passe plus facilement et pour pouvoir identifier les aliments que vous supportez et ceux que vous devez limiter, est de réintroduire un aliment par jour.

Commencez par les légumes les moins riches en fibres : salade, carottes et autres légumes cuits, haricots verts, blancs de poireau, pointes d'asperge, épinards et betteraves rouges cuits, tomates péchées et épluchées cuites.

Réintroduisez progressivement les crudités, râpées très finement et sans la peau.

Réintroduisez ensuite les fruits. Choisissez les bien mûrs et évitez ceux qui contiennent de petites graines (kiwis,



framboises). En dernier lieu, ajoutez les produits céréaliers riches en fibres et les légumes secs.

COMMENT FAIRE POUR ÉVITER LES CRISES

Pour vivre en bonne intelligence avec son microbiote, il ne suffit pas de choisir de bons aliments, faciles à digérer. Il faut également modifier son comportement et adopter une nouvelle hygiène de vie :

Prenez le temps de vous installer au calme pour manger, assise à table, le dos bien droit. Pas dans le canapé, dans une position peu compatible avec une bonne digestion.

Mastiquez bien. La digestion d'aliments insuffisamment mastiqués demande plus de travail à l'estomac et donne lieu à des fermentations, donc des ballonnements douloureux.

Buvez deux grands verres d'eau avant chaque repas car une bonne hydratation permet de bien saliver. C'est primordial car la salive permet de limiter l'acidité gastrique, sans compter que l'eau fait gonfler les fibres alimentaires et facilite leur progression dans l'intestin.

Terminez le repas par une tisane digestive (vous trouverez la recette ici). Si vos ballonnements sont liés au stress, alternez avec une tisane d'aubépine ou de valériane.

rivent pas seulement après un repas de famille un peu trop copieux. Mais ce ventre qui gonfle est dû au fait que votre corps n'arrive pas à décomposer correctement la nourriture que vous avez avalée.

Cela crée alors des gaz qui s'accumulent dans votre estomac et dans les intestins, et qui transforment votre abdomen

en ballon de baudruche. Ce type de gêne abdominale, qui touche deux fois plus de femmes que d'hommes, peut surgir à tout moment et parfois durer des heures, sans qu'aucun médicament anti-acide ne parvienne à vous soulager.

On fait le point sur ce qui peut provoquer ces douleurs abdominales.

Ballonnements : L'anis vert soulage la douleur

Digestion difficile, ballonnements, flatulences : en infusion, les graines d'anis vert écrasées calment tous les troubles digestifs.

L'agence européenne du médicament (EMA) considère comme traditionnellement établi l'usage des graines d'anis pour soulager les douleurs gastro-intestinales modérées, dont les flatulences et les ballonnements.

Dans certains pays, on mâche même une petite cuillerée de graines d'anis à la fin du repas pour faciliter la digestion ! L'anis apaise aussi la toux, les symptômes du rhume et de la coqueluche.

Enfin, dans la phytothérapie traditionnelle, il est fréquent de voir cette plante figurer parmi celles qui régulent les règles irrégulières, soulagent les infections urinaires, les affections hépatiques. On s'en sert aussi comme un tonique qui relancerait l'appétit et soutiendrait le désir sexuel.

LES PRÉCAUTIONS D'EMPOI

Les effets indésirables de l'anis sont rares : quelques réactions allergiques, cutanées ou respiratoires. Aucune interaction avec d'autres substances n'a été rapportée, toutefois, la prudence est de mise avec les personnes sous traitement anticoagulant (fluidifiant du sang). L'usage de l'anis est déconseillé aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 12 ans.

2 TISANES ANTI-GONFLETTE

Pour dire stop à l'aérophagie : 1 c. à café d'anis vert

Verser les graines dans 25 cl d'eau froide. Porter à ébullition. Laisser bouillir 3 minutes. Couper le feu. Couvrir. Laisser infuser 5 minutes.

Posologie : boire 1 tasse après chaque repas copieux ou pris trop vite.

Pour dire stop aux lourdeurs : 35 g d'anis ou de badiane - 35 g de romarin - 35 g de bois de réglisse

Prendre 2 cuillerées à café du mélange pour 250 ml d'eau, faire bouillir 3 minutes puis infuser 4 minutes, éventuellement avec une tige de citronnelle.

Filtrer. Boire avec 1 tranche de citron (bio) et ¼ à 1 cuillerée à café de miel d'acacia, qui calme les douleurs intestinales (c'est un réparateur des cellules entériques), ou de miel de romarin si le foie est surchargé et/ou fatigué.

Illustration : B. R.

BALLONNEMENTS

Comment utiliser le charbon végétal ?

Utilisé depuis peu par les cuisiniers pour la belle couleur noir ébène qu'il donne aux recettes, le charbon végétal est surtout prisé en médecine naturelle pour ses propriétés digestives et purifiantes. En cas de ballonnements ou de gastro, le charbon végétal activé fait des merveilles.

CHARBON VÉGÉTAL : QU'EST-CE QUE C'EST EXACTEMENT ?

Le charbon végétal est issu de la calcination, sans air et à haute température (600-900 °C), de bois ou de coques de noix de coco. Une seconde calcination, en présence de vapeur d'eau, d'air ou de gaz oxydants, augmente sa capacité d'absorption. On dit alors qu'il est "actif". Le charbon "super-actif" a été calciné plus longtemps, ce qui augmente encore la surface d'absorption et donc son efficacité. S'il est connu depuis l'Antiquité pour ses propriétés assainissantes, c'est en 1813 qu'un chimiste français démontre son action antipoisson en avalant de l'arsenic enrobé de charbon, sans mettre en péril sa santé !

QUEL CHARBON ACTIF CHOISIR ?

On le trouve vendu sous forme de poudre ou de gélules. "Je préfère la poudre pure, active directement" indique Sarah Juhasz, ingénieur en génie biologique et naturopathe. "Les gélules sont formées d'enveloppes souvent à base de gélatine animale et d'additifs. On les garde en dépannage quand on n'est pas chez soi".

Concernant l'origine des bois, elle est importante : on évite les bois (hêtre, bouleau, bambou...), "les effets sont différents selon les personnes. On peut en essayer plusieurs pour voir lequel nous convient le mieux", conseille la naturopathe.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

"Le charbon actif traverse le tube digestif en piégeant les substances



indésirables, ajoute Sarah Juhasz. Gaz issus de la fermentation, résidus de pesticides, mauvaises bactéries, additifs, métaux lourds... sont alors éliminés dans les selles." Il est donc conseillé en cas de diarrhées, ballonnements, gastro-entérite, brûlures d'estomac, intoxication alimentaire... "Il est efficace aussi contre la mauvaise haleine et aide à lutter contre l'excès de graisses dans le sang", ajoute l'expert. Et comme il absorbe

les médicaments, il ne faut pas les prendre en même temps, mais 2 ou 3 heures après. Si vous prenez un médicament tous les matins, prenez le charbon activé à l'heure du déjeuner.

COMMENT L'UTILISER ?

En cure de drainage à raison de 2 cuillerées à café diluées dans un grand verre d'eau ou un yaourt au soja, avant chaque repas, pendant 15 jours. "On peut aussi le prendre

ponctuellement, après les fêtes par exemple, indique Sarah Juhasz, à raison de 1 cuillerée à soupe dans un grand verre d'eau le matin à jeun." Comme le charbon végétal peut favoriser la constipation, on boit beaucoup en même temps. En cuisine, sans goût ni odeur, il colore les préparations : pains, macarons, glaces, pancakes, burgers... Une grande cuillerée de charbon en poudre suffit pour teinter 500 g de farine.

Ballonnements : et si c'était un cancer de l'ovaire ?

Peu de femmes s'inquiètent de ballonnements persistants. Pourtant, c'est un des symptômes majeurs du cancer de l'ovaire. Des ballonnements ou une gêne dans l'abdomen persistants, une fréquente envie d'uriner, une constipation qui ne passe pas et des douleurs abdominales : tels sont les principaux symptômes du cancer de l'ovaire. Mais rares sont les femmes qui y prêtent de l'importance, c'est pourquoi ce type de cancer est souvent diagnostiqué tardivement.

2 DIAGNOSTICS SUR 3 SONT FAITS QUAND LA MALADIE EST DÉVELOPPÉE

Une étude britannique publiée par l'association Target ovarian cancer montre que face à des ballonnements persistants, les femmes choisiraient plus facilement d'arrêter le gluten (59%) que d'aller voir leur médecin généraliste (34%). "Deux tiers des femmes reçoivent un diagnostic de cancer de l'ovaire une fois que la maladie s'est déjà propagée, ce qui rend le traitement plus difficile. En Grande-Bretagne



chaque jour 11 femmes décèdent du cancer de l'ovaire. C'est assez. Il est temps de les sensibiliser" insiste l'association. Certes, les ballonnements peuvent avoir bien d'autres causes, comme le syndrome

du côlon irritable ou le syndrome pré-menstruel, mais si cela persiste, il est nécessaire d'aller voir le médecin. Le cancer de l'ovaire concerne environ 4400 femmes par an. C'est le 7e cancer le plus fréquent chez la femme.

Ballonnements : ce n'est pas forcément un intestin irritable

Inconfortables et même parfois douloureux, les ballonnements ne touchent pas seulement les personnes qui souffrent du syndrome de l'intestin irritable. On fait le point sur les causes les plus fréquentes qui font gonfler le ventre et gargouiller vos intestins. Contrairement à une idée reçue, les ballonnements n'ar-



SAHARA OCCIDENTAL

Appel à redoubler d'efforts pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination (rapport)

Des organisations internationales et sahraouies de défense des droits humains ont appelé, dans un rapport sur les violations documentées au Sahara occidental occupé en 2024, à redoubler d'efforts pour garantir l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple sahraoui, soulignant que le déni de ce droit était la cause première de toutes les violations des droits de l'homme dans ce territoire non autonome.



Le rapport, qui va être présenté le 6 mars lors d'une conférence de presse au Palais des Nations à Genève et dont l'APS a obtenu une copie, revient en détail sur les violations des droits de l'homme par le Maroc au Sahara occidental occupé.

Il a, entre autres, mis la lumière sur l'atteinte au droit à la vie, la détention arbitraire, la torture et les traitements dégradants, le pillage des ressources naturelles sahraouies, la violation des droits économiques, sociaux et culturels, la disparition forcée et sur les atteintes au droit de manifester et à la liberté d'expression et d'association au Sahara occidental occupé.

Les rédacteurs du rapport ont indiqué qu'"en l'absence d'un mécanisme indépendant et crédible pour assurer le plein respect des droits de l'homme au Sahara occidental, le Secrétaire général de l'ONU devrait accorder une place importante dans son rapport au Conseil de sécurité des Nations unies à la violation du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme" dans ce territoire non autonome.

Ils ont notamment appelé l'Assemblée générale de l'ONU (à) assumer ses responsabilités juridiques et politiques pour accélérer la décolonisation du Sahara occidental, conformément à ses résolutions 1514, 1956, 2229 et 34/37".

"Au lieu d'encourager stérilement les parties à maintenir et prioriser leurs efforts respectifs pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental, le Conseil de

sécurité devrait inclure un chapitre sur les droits de l'homme, ainsi qu'un chapitre sur l'état de droit, dans le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental)", a-t-on suggéré.

Envoyer immédiatement une mission d'observation au Sahara occidental

Les ONG internationales et sahraouies ont, en outre, insisté sur le fait que le Haut Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) devrait immédiatement envoyer une mission d'observation au Sahara occidental.

Elles ont exhorté le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à "accorder une attention particulière aux violations des droits de l'homme, en particulier le droit à l'autodétermination, résultant d'une intervention militaire étrangère, d'une agression ou d'une occupation (et) envisager la création d'un mandat de rapporteur spécial sur la situation au Sahara occidental occupé, afin de protéger efficacement les droits des groupes de population particulièrement vulnérables ou protégés".

Par ailleurs, les rédacteurs du rapport ont appelé l'Union africaine (UA) et ses Etats membres à "respecter et mettre en œuvre les objectifs et les principes inscrits dans l'Acte constitutif en ce qui concerne l'occupation militaire illégale de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)".

L'UA est également invitée à "mettre en œuvre les décisions

prises par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) concernant l'occupation militaire illégale de la RASD" et à "empêcher l'ouverture de consulats illégaux ou d'autres représentations diplomatiques et économiques dans la RASD illégalement occupée et fermer ceux qui ont déjà été ouverts".

L'Union européenne et ses Etats membres ont, pour leur part, été priés d'"appliquer le principe de non-reconnaissance et de non-assistance à des actes internationaux illicites dans le cas de l'occupation militaire illégale du territoire non autonome du Sahara occidental par le Royaume du Maroc".

Ils sont, à ce titre, appelés à "empêcher tout acte de soutien à l'exploitation illégale et au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental (...)" et à "mettre en œuvre (...) des mesures restrictives à l'encontre de violations graves des droits de l'homme et d'abus dans les relations avec le Royaume du Maroc, en relation avec l'occupation militaire illégale du territoire non autonome".

D'autre part, le rapport souligne que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) "doit être autorisé à visiter et à assister les personnes protégées conformément aux dispositions pertinentes de la Quatrième Convention de Genève de 1949", relevant que toutes les parties contractantes à la Quatrième Convention "doivent se conformer à leur obligation impérative énoncée à l'article 1 et assurer le respect de la Convention au Sahara occidental".

Enfin, les rédacteurs du texte ont exhorté "le gouvernement espagnol (à) reconnaître une fois pour toutes sa responsabilité dans la décolonisation du territoire non autonome du Sahara occidental et (à) participer efficacement à la recherche d'une solution politique qui mette fin à l'occupation militaire illégale de ce territoire et "permette au peuple sahraoui d'exercer librement son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance".

MAROC

Les arrestations s'étendent aux enfants, la décadence dépasse les limites

Dans un énième scandale impliquant les autorités corrompues du Makhzen, les forces de l'ordre marocaines n'ont pas hésité à arrêter deux enfants, Achraf Al Badahi (15 ans) et Malak Tahri (13 ans), sous de fausses accusations en guise de représailles contre leurs familles respectives et dans le but de semer la terreur au sein de l'opposition.

Ces arrestations ont suscité des réactions indignées de la part de nombreux défenseurs des droits de l'Homme, tout en provoquant une vague de critiques sur les réseaux sociaux.

La militante des droits de l'Homme et ancienne détenue politique, Saïda Al-Almi a dénoncé "la lâche répression du Makhzen contre des citoyens sans défense qui font pacifiquement face au sadisme et à la violence" de l'Etat.

Elle a fustigé un "régime qui a perdu ses repères et qui emploie les forces de l'ordre et un système judiciaire politisé comme outil de représailles, au moment où les spéculateurs, les voleurs, les corrupteurs, les +Escobar+ et les vrais terroristes sont protégés par cette même justice d'un Etat corrompu, stagnant et obsolète".

Elle a ajouté que "dans le cadre des représailles visant les militants à l'affût des affaires de corruption et de crimes dans lesquelles sont impliqués des appareils de l'Etat, le Makhzen a appréhendé l'enfant Achraf Al Badahi (15 ans) sous une accusation fallacieuse pour se venger de son père, l'ancien détenu politique, Adel Al Badahi qui a passé quatre ans en prison pour ses positions contre le régime en place".

Le Makhzen a également interpellé "sans aucune once de pudeur la petite Malak Tahri (13 ans) qui a été placée en détention dans la prison d'Oukacha (Casablanca) en compagnie de sa famille dans le cadre d'une affaire montée de toutes pièces", afin de se venger d'un de ses proches "qui a mis à nu les crimes du Makhzen et dévoilé l'implication de hauts responsables dans des affaires de corruption, de trafic de drogue et d'actes terroristes, ainsi que d'autres affaires menaçant la sécurité de l'Etat".

La militante des droits humains a exigé la libération des deux enfants, affirmant que "leur place est à l'école et non en prison".

Elle a également appelé à la libération de tous les détenus politiques au Maroc.

Selon la presse marocaine, la jeune Malak Tahri passera devant le procureur général, jeudi, sous les chefs d'inculpation fallacieux de "diffusion et participation à la diffusion d'informations mensongères afin de porter atteinte à la vie privée d'autrui, menace et insulte à l'encontre d'une institution de l'Etat".

L'Association marocaine des droits de l'Homme a exprimé sa pleine solidarité avec Hicham Jerando, proche de la jeune Malak, affirmant que cette arrestation avait pour but de faire pression sur lui "car il a dévoilé de nombreuses affaires de corruption".

Elle a également attiré l'attention sur le fait que la fille souffrait d'anémie et d'une maladie rare.

L'association rappelle que les autorités du Makhzen ont soumis le père de la jeune Malak Tahri à un interrogatoire, il y a quatre mois.

Elle exige la libération de tous les membres de la famille injustement arrêtés.

De son côté, le militant des droits humains et ancien détenu politique, Noureddine Aouaj, a affirmé que l'enfance était "en danger" au Maroc et que l'arrestation de Malak s'inscrivait dans une "logique de représailles", soutenant que cette arrestation était un "crime politique contre l'enfance".

L'écrivain et journaliste marocain, Ali Anouzla, a assuré, quant à lui, que "l'arrestation d'une jeune mineure dans le cadre d'une affaire qui dépasse sa capacité de compréhension, de discernement et (même) son imagination est la preuve flagrante de la faillite de l'Etat avec toutes ses institutions officielles, politiques, juridiques, éducatives et religieuses".

"Je dis à tous les appareils de sécurité, de renseignements et de justice +Cessez vos mensonges, votre diffamation, votre tyrannie et votre dépravation+", s'est révolté, pour sa part, le défenseur marocain des droits humains, Mohamed Kandil.

Tout le monde sait que "vous n'êtes que des outils entre les mains du gang du Makhzen", a-t-il ajouté.

GUINÉE-BISSAU

Le président confirme qu'il briguerait un second mandat

Le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a annoncé qu'il serait candidat à un second mandat lors de la présidentielle qui aura lieu le 30 novembre, ont rapporté mardi des médias locaux.

"Je serai candidat, cela ne fait l'ombre d'aucun doute, et je vais gagner dès le premier tour", a-t-il déclaré. Le 11 septembre 2024, Sissoco Embaló a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de

se représenter à la tête de l'Etat à l'expiration de son mandat actuel.

Cette déclaration a surpris ses partisans, qui ont déjà créé un groupe d'initiative pour soutenir sa candidature à la pro-

chaine élection présidentielle. La dernière élection présidentielle a eu lieu en Guinée-Bissau en décembre 2019 qui a vu Sissoco Embaló l'emporter à l'issue du second tour.

GABON

Le président de la transition officialise sa candidature à la présidentielle

Le président de la transition au Gabon, Brice Oligui Nguema, a annoncé sa candidature à la présidentielle du 12 avril prochain. "Après mûre réflexion et en réponse à vos nombreux appels, j'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle

du 12 avril 2025", a déclaré le président de la transition, cité par le site Gabon 24.

Le pays est en période de transition depuis le 30 août 2023. Les résultats de l'élection présidentielle qui s'était tenue le 26 août 2023 et

qui avait été remportée par Ali Bongo Ondimba, briguant un troisième mandat, ont été annulés. En novembre 2024, un référendum national a adopté une nouvelle Constitution du pays.

APS

PALESTINE Sommet arabe: les participants expriment leur rejet du plan visant à déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza

Les participants aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, qui ont débuté mardi au Caire, consacrée à la situation en Palestine, ont exprimé leur rejet du plan visant à déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza, soulignant que la reconstruction de l'enclave, après plus de 15 mois d'agression sioniste, devait se faire avec la présence des Palestiniens sur leur terre.

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a déclaré dans son discours: "Nous nous réunissons aujourd'hui pour faire face aux graves défis qui menacent la cause palestinienne, au premier rang desquels figurent les appels au déplacement de notre peuple de sa patrie, que nous rejetons catégoriquement, ainsi que les pratiques de l'occupation visant à imposer une réalité coloniale en Cisjordanie occupée et à El Qods-Est, dans le but de saper la solution des deux Etats et de liquider la cause palestinienne".

Le roi Abdallah de Jordanie a affirmé, de son côté, le rejet total par son pays des déplacements de population de la bande de Ghaza et souligné son soutien à un plan clair de reconstruction de l'enclave, assorti d'un calendrier, qui sera présenté aux partenaires actifs afin d'obtenir le soutien de la

communauté internationale. Pour sa part, le roi de Bahreïn, Hamad bin Isa Al Khalifa, a exprimé le rejet par son pays de toute tentative de déplacer les Palestiniens de leurs terres et de l'expansion des colonies dans les territoires occupés.

"L'adhésion à la voie de la paix permanente et globale est le cadre de garantie pour que le peuple palestinien réalise ses droits historiques légitimes à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant, sur la base de la solution à deux Etats et conformément à l'initiative de paix arabe et à toutes les résolutions internationales et plans arabes ultérieurs", a-t-il déclaré dans son discours.

Le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a, lui, indiqué que son plan de reconstruction de Ghaza garantirait le maintien sur leur terre des habitants du

territoire palestinien. Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a souligné dans son discours que "le sommet d'aujourd'hui a pour but de ne pas commettre un nouveau crime contre le peuple palestinien".

Aboul Gheit a abordé la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, soulignant que la reconstruction de Ghaza ne peut se faire que si "ses habitants restent sur leur terre". Il a souligné que les tentatives visant à déplacer les Palestiniens de leur terre ne feront qu'accroître les tensions et la destruction dans la région, ajoutant que le processus de paix durable est la seule solution pour assurer la stabilité de la région.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a souligné l'importance d'une perspective politique claire et intégrée pour assurer une reconstruction durable de la bande de Ghaza.

Il a averti qu'aucun avenir durable n'est possible pour Ghaza si elle ne fait pas partie d'un Etat palestinien pleinement souverain.

Le secrétaire général a insisté sur le fait que Ghaza doit faire partie intégrante de l'Etat palestinien, sans aucune réduction de sa superficie.

Enfin, le président du Conseil européen, Antonio Costa, a exprimé le rejet de l'Union européenne de "toute tentative de changement de la nature démographique dans la bande de Ghaza" et appelé au soutien des efforts pour le cessez-le-feu et la reconstruction dans l'enclave.

Agressions sionistes contre Ghaza : le bilan s'élève à 48405 martyrs et 111835 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 48.405 martyrs et 111.835 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé. Les mêmes sources, citées par l'agence palestinienne de presse, ont indiqué que le nombre martyrs s'est alourdi à plus de 48405 et celui des blessés, à 111835 depuis le début de l'agression, ajoutant qu'un grand nombre de victimes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les équipes de secours ne peuvent pas atteindre. Les autorités palestiniennes de la santé ont souligné que 8 corps de martyrs ont été récupérés et 11 blessés ont été évacués vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures. Un précédent bilan, faisait état de plus de 48397 martyrs et 111824 blessés.

Euro-Med Human Rights Monitor s'alarme de l'ampleur des atrocités subies par les Palestiniens dans les prisons de l'entité sioniste

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Human Rights Monitor) s'est alarmé, mardi, de l'ampleur de la torture systématique et des atrocités subies par les Palestiniens dans les prisons de l'entité sioniste, affirmant que l'état de santé physique et mental des détenus et prisonniers palestiniens libérés lors du septième cycle de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza est "choquant". Selon cette organisation de défense des droits de l'homme, des centaines de prisonniers et de détenus libérés sont arrivés dans la bande de Ghaza dans "un état de santé exceptionnellement mauvais" et nombreux d'entre eux "avaient besoin de soins médicaux urgents car leur corps présentait des signes de torture et de traitements inhumains". Outre la faiblesse et l'épuisement, l'équipe de terrain de l'Observatoire Euro-Med a constaté de graves blessures chez les détenus et les prisonniers, y compris des amputations de membres et de graves enflures causées par la torture.

"Certains semblaient in-

capables de marcher sans l'aide de leurs amis, et d'autres avaient besoin d'une attention médicale immédiate car leur état de santé se détériorait rapidement", a souligné l'Observatoire dans un communiqué.

Bien que la majorité des détenus n'ait pas été accusée de crimes spécifiques, nombre d'entre eux ont affirmé avoir été battus, maltraités et menacés jusqu'à la dernière minute avant leur libération.

Durant leur détention, ils ont été torturés et soumis à des traitements dégradants dans le cadre d'une politique systématique visant à leur causer de graves préjudices physiques et psychologiques, soutient cette ONG.

Elle a relevé que "cette politique s'inscrit dans le cadre du crime de génocide commis par l'entité sioniste", qui vise à détruire le peuple palestinien de la bande de Ghaza, en affaiblissant les fondements de sa survie et en le conduisant à la soumission ou à l'extinction".

En outre, l'équipe d'Euro-Med Monitor a documenté l'utilisation continue par l'entité sioniste de la torture

psychologique et de l'humiliation contre les prisonniers récemment libérés.

Un exemple de ces mesures est l'obligation faite par les autorités pénitentiaires aux détenus nouvellement libérés de porter des gilets portant des slogans officiels de l'administration pénitentiaire sioniste et des phrases menaçantes en hébreu, y compris des citations religieuses qui expriment le principe de la vengeance et de la poursuite jusqu'à l'anéantissement.

"En privant les Palestiniens de leur humanité et en les traitant comme une cible légitime à tuer et à prendre pour cible, les actions de l'entité sioniste vont au-delà de la guerre psychologique et constituent une extension dangereuse du discours de haine institutionnel et une consolidation de l'intention de commettre un génocide", a fait observer l'Observatoire.

Il a soutenu, à ce titre, que "les violations dont sont victimes les prisonniers et les détenus palestiniens de la part de l'entité sioniste" que ce soit pendant leur déten-

tion ou après leur libération, violent gravement le droit international et représentent un mépris flagrant des règles obligatoires qui interdisent la torture et les traitements cruels ou inhumains, sans exception". L'ONG a appelé, dans ce contexte, les organisations internationales concernées à "prendre des mesures rapides et décisives pour mettre fin aux crimes généralisés et systématiques d'assassinat, de torture et d'autres violations graves commis par l'entité sioniste" à l'encontre des prisonniers et des détenus palestiniens". Elle a plaidé également pour la libération "immédiate" et "sans conditions" des détenus qui ont été arrêtés arbitrairement. L'Observatoire estime, en outre, que la Cour pénale internationale doit "enquêter sur ces crimes, soumettre des rapports spécialisés sur les crimes commis contre les prisonniers et les détenus palestiniens dans les prisons et les centres de détention (sionistes), en particulier après le 7 octobre 2023, et délivrer des mandats d'arrêt à l'encontre de tous les auteurs de ces crimes".

PAKISTAN 12 morts dans une double attaque terroriste à la voiture bélier

Au moins 12 personnes ont été tuées, dont trois enfants et deux femmes, quand un groupe terroriste a lancé mardi deux voitures bélier chargées d'explosifs sur une caserne militaire du nord-ouest du Pakistan.

"Ce soir, peu après le repas de rupture du jeûne, des kamikazes ont lancé deux véhicules chargés d'explosifs sur le portail de la caserne de Bannu", dans la province montagneuse du Khyber-Pakhtunkhwa, a indiqué un responsable policier.

"Le portail principal a été entièrement détruit et plusieurs terroristes ont ensuite tenté de prendre d'assaut la caserne", a-t-il ajouté, sous le couvert de l'anonymat.

Un responsable des services de renseignement a de son côté précisé que "douze assaillants ont suivi" les voitures-béliers.

Six d'entre eux ont été tués, selon le responsable policier, en plus des deux kamikazes.

"Les forces de sécurité ont répliqué par des tirs", a-t-il encore dit.

Les explosions, a détaillé le responsable policier, ont creusé d'importants cratères et endommagé au moins huit maisons des environs ainsi qu'une mosquée.

Au milieu de la nuit de mardi à mercredi, le bilan s'établissait à "douze civils tués et 32 blessés", selon des sources de sécurité qui ont assuré que les forces de sécurité étaient encore mobilisées pour poursuivre les assaillants.

SYRIE Un envoyé de l'ONU condamne l'escalade militaire de l'entité sioniste

Un envoyé spécial de l'ONU a fermement condamné mardi les escalades militaires de l'entité sioniste en Syrie, y compris les frappes aériennes, appelant à mettre fin aux violations et à s'abstenir d'exacerber le conflit. "De telles actions sont inacceptables et risquent de déstabiliser davantage une situation déjà fragile, d'accroître les tensions régionales et de saper les efforts de désescalade et de transition politique durable conformes aux principes clés de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité", a mis en garde Geir Pedersen, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, dans un communiqué.

M. Pedersen a déclaré qu'il restait "profondément préoccupé" par les violations continues par l'entité sioniste de l'Accord du 31 mai 1974. L'envoyé spécial a exhorté l'entité sioniste à cesser les violations, à respecter ses obligations internationales et à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales qui exacerbent le conflit. M. Pedersen a exhorté toutes les parties à respecter la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. "Un dialogue constructif et le strict respect des accords internationaux et du droit international sont essentiels pour la sécurité en Syrie et dans l'ensemble de la région", a-t-il déclaré.

APS

ALGER

La Télévision algérienne organise les soirées musicales "Nuits de la Télévision"

Une soirée animée par de célèbres chanteurs de musique kabyle et chaoui a été organisée, à Alger, par la Télévision algérienne dans le cadre du programme "Nuits de la Télévision".



Organisée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger), cette deuxième soirée du programme "Nuits de la Télévision" a été animée par le chanteur de musique chaoui, Ali Chibani, plus connu sous le nom artistique de Massinissa, et les chanteuses Celia Ould Mohand et Massa Bouchafa dans le genre kabyle.

Massinissa a enchanté le public par l'interprétation de titres emblématiques puisés dans le répertoire chaoui authentique, telles que "Azul" et "Twiza", dans une fresque musicale allant d'instruments traditionnels (guesba et bendir) et modernes.

Dans le genre kabyle, Celia Ould

Mohand a ravi le public par ses propres chansons, mais aussi par l'interprétation de titres de grands noms de la musique kabyle, notamment "Aya Zarzour" de Cherifa et "Telt Yyam" de Lounis Ait Menguellet.

Dans le même registre kabyle, la célèbre chanteuse Massa Bouchafa a galvanisé le public en interprétant un florilège de ses titres les plus emblématiques, tels que "Tamaghra" et "Inas Inas".

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de TV4 Tamazight, Kacem Dahmani, a précisé que les "Nuits de la Télévision" s'inscrivent dans le

cadre de la grille des programmes de la télévision publique pour le mois de Ramadhan 2025, soulignant que ces soirées musicales, organisées sous l'égide de la Direction de la production de la Télévision algérienne, visent à "rassembler les familles algériennes autour d'un divertissement de qualité" à travers "un programme culturel authentique et diversifié".

Organisées par TV4, les huit soirées musicales prévues dans le cadre des "Nuits de la Télévision" seront diffusées sur les différentes chaînes de la télévision durant le mois sacré de Ramadhan.

MASCARA

Un programme d'activités culturelles et artistiques pour animer les soirées de Ramadhan

La direction de la Culture et des Arts a programmé des activités culturelles et artistiques pour l'animation des soirées du mois de Ramadhan, a-t-on appris, mardi, de son directeur, Abdelghani Rezigui.

Ces activités, qui débuteront à la fin de la semaine, se dérouleront en collaboration avec la Maison de la Culture "Abi Ras-Enaciri", la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia-Bouaziz" et le Théâtre Régional "Bachir Zahaf".

Elles comprendront des spectacles folkloriques in-

terprétés par plusieurs groupes folkloriques de la wilaya, tels que "Sidi Blal", "Sahar Al-Lil" de la commune de Mascara, et "Al-Balalla" de la commune de Mohammadia, a précisé M. Rezigui à l'APS.

Le programme comprendra également des soirées musicales dans les styles andalous, populaire, oranaï, moderne et bédoui, animées par plusieurs groupes artistiques locaux, tels que "Nagham oua Sawt" et "Mahib El-Tayibi" de Mohammadia, "Boudjelal Imimoun" et l'Association Juvénile de musique "El-Maghdiria"

de Mascara, ainsi que des spectacles de théâtre et de divertissement organisés par des associations du 4^{ème} Art de la région et d'autres wilayas.

Des chants religieux seront également présentés par plusieurs associations de la wilaya, telles que "El-Folkloria El-Taïbia" de la commune de Oued El-Abtal, "Anamel Hawa" de Bouhenni, "Naseem El-Leil" de la commune de Mohammadia, et "Nassim Fennia" de la commune de Ghriiss, selon le même responsable. A cette occasion, des conférences religieuses sur des sujets liés

au mois du jeûne seront animées par des cadres de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que par le bureau wilaya de l'Association "Maali" pour les Sciences et l'éducation.

Des concours de mémorisation du Coran et des Hadiths seront également organisés.

Le public aura également l'occasion d'assister à des lectures poétiques présentées par des poètes célèbres de la région, tels que Belkaddar Abdelkader, Kerrar Mohamed, et Aïssa Sahraoui, selon la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Plus de 240 activités culturelles et artistiques programmées pendant le mois de Ramadhan

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya d'Aïn Temouchent a programmé 247 activités culturelles et artistiques tout au long du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, mardi, du directeur local du secteur, Abdelali Koudid.

Ce programme culturel se distingue par sa diversité, incluant des soirées de chants religieux animées par des troupes locales, des concours religieux et culturels, ainsi que la projection de plusieurs films à caractère religieux et historique.

Il comprend également des représentations théâtrales destinées aux adultes et aux enfants, présentées par diverses associations locales

et d'autres wilayas, a fait savoir la même source. Par ailleurs, dans le cadre des vacances scolaires de printemps, qui coïncident avec le mois de Ramadhan, un programme spécial a été élaboré pour les enfants.

Il propose des spectacles de divertissement, la projection de films d'animation, des activités de conteurs, ainsi que des sorties organisées par la bibliothèque itinérante dans plusieurs zones reculées afin de rapprocher le livre des enfants, a ajouté M. Koudid.

Le Musée public Chahid Berahou Kada accueillera des groupes d'élèves de différents cycles éduca-

tifs pour leur permettre de découvrir les différentes pièces et collections historiques que recèle cet établissement culturel.

Le même responsable a souligné que le programme culturel prévu pour le mois de Ramadhan couvrira l'ensemble des communes de la wilaya, à travers des spectacles et des activités de proximité, en plus de celles prévues au niveau des différentes infrastructures du secteur, notamment la Maison de la culture Aïssa-Messaoudi, la bibliothèque principale de lecture publique Malek-Bennabi, la salle de cinéma Soummam et le Musée public Chahid Berahou Kada.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL AÏSSAOUA À MILA

14 troupes et associations attendues à la quatorzième édition (commissaire)

Quatorze troupes et associations spécialisées dans l'art du aïssaoua ont été sélectionnées pour participer à la 14^{ème} édition du Festival culturel national des Aïssaoua prévu du 8 au 11 mars à Mila, a-t-on appris mardi auprès du commissaire du festival, Boukhemis Boubila.

Dans une déclaration à l'APS, la même source a précisé que le commissariat de la manifestation a reçu jusqu'au mois de février passé 25 demandes d'associations et de troupes de plusieurs wilayas pour participer à cette édition placée sous le slogan "Aïssaoua, entre la nécessité de l'écriture et l'impérative domiciliation".

Pour assurer une participation de qualité et des concerts de haute facture durant les soirées du mois de Ramadhan 2025, les demandes ont été soumises à une commission artistique spécialisée qui a sélectionné 14 troupes et associations de 12 wilayas dont Tlemcen, Laghouat, Ghardaïa, Mostaganem, Constantine et Mila dont les concerts devront mettre en exergue les spécificités de ce patrimoine culturel immatériel dans chaque wilaya, a ajouté la même source.

Le commissariat du festival a mis en place toutes les conditions pour le succès de ce rendez-vous culturel dont le programme prévoit outre les concerts artistiques des conférences et des activités de proximité à travers les grandes communes de la wilaya, selon la même source.

La présente édition du festival a connu la publication d'un ouvrage, intitulé "Conférences sur la pensée et l'art Aïssaoua", regroupant les communications présentées durant les précédentes éditions dont des exemplaires seront distribués gracieusement durant la cérémonie d'ouverture, a-t-on indiqué.

ORAN

Exposition "Calligraphie arabe et art plastique: authenticité et modernité" de l'artiste Kour Nouredine

Le calligraphe Kour Nouredine met en avant la spiritualité de la calligraphie arabe à travers son exposition intitulée "Calligraphie arabe et art plastique: authenticité et modernité", organisée à Oran, avec une vision artistique et créative.

L'exposition, visible depuis le début de la semaine, comprend 13 œuvres réalisées dans différents styles de calligraphie, notamment le Jali Diwani, le Thuluth, le Persan et le Soumbouli. Ces œuvres mettent en lumière la spiritualité de la calligraphie arabe dans ses expressions contemporaines, tout en respectant ses règles et ses fondements, a expliqué l'artiste à l'APS.

Ces nouvelles créations, qui portent des versets coraniques encourageant le savoir, incitant à la patience et aux nobles valeurs, soulignent l'esthétique des lettres arabes à travers des compositions équilibrées et harmonieuses, enrichies par un jeu subtil de couleurs.

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 mars, offre au public l'opportunité d'apprécier davantage l'art de la calligraphie arabe et de découvrir la beauté de la typographie artistique.

"Chaque œuvre exposée se distingue par son originalité, illustrant ainsi la richesse de cet art en perpétuelle évolution et offrant aux artistes un large espace d'expression et de créativité", a souligné l'artiste.

Par ailleurs, Kour Nouredine participera au Concours international de calligraphie "TRCICA" en Turquie, avec une œuvre en style Jali Diwani dans la catégorie de la calligraphie arabe classique.

APS

M W C B A R C E L O N E 2 0 2 5

L'Algérie renforce ses partenariats dans le domaine des technologies

L'Algérie a intensifié ses efforts pour renforcer ses partenariats dans le domaine des technologies lors du Mobile World Congress (MWC) 2025 qui se déroule à Barcelone du 3 au 6 mars en cours.



Dans ce contexte, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a rencontré plusieurs de ses homologues africains avec lesquels il a évoqué les possibilités de renforcer la coopération dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies.

En marge du salon de Barcelone, M. Zerrouki a participé à une réunion des ministres africains des télécommunications et de l'innovation visant à établir des bases solides pour l'intégration de l'intelligence

artificielle (IA) en Afrique. Il a proposé la création d'un conseil africain dédié à l'intelligence artificielle, avec l'Algérie comme candidate à la co-présidence, tout en plaçant pour des "politiques harmonisées" dans ce domaine sur le continent. Accompagné d'une délégation d'opérateurs économiques, M. Zerrouki a également échangé avec des leaders mondiaux de la technologie, tels que Huawei, ZTE, Ericsson et Ookla en vue de promouvoir l'attractivité de l'Algérie et mettre en avant son

écosystème des télécommunications. Lors de ce salon, l'Algérie Télécom a été honorée en recevant le Prix IDATE des meilleures pratiques pour le développement du haut débit domestique, témoignant ainsi de l'engagement de l'entreprise envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement.

Ces initiatives soulignent la volonté de l'Algérie de renforcer ses partenariats en Afrique, en mettant l'accent sur le développement des compétences et des infrastructures.

Algérie Télécom remporte à Barcelone le Prix des meilleures pratiques en développement du haut débit domestique

L'entreprise Algérie Télécom a été honorée en marge du Mobile World Congress à Barcelone (Espagne), en recevant le Prix IDATE des meilleures pratiques en développement du haut débit domestique.

Cette distinction témoigne de l'engagement de l'entreprise envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement. Le prix a été remis par IDATE au PDG d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors du Forum Green All-Optical Network 2025.

Dans une déclaration à la presse, M. Bentoumi a exprimé "sa profonde gratitude et son immense honneur de recevoir ce prix au nom d'Algérie Télécom".

Il a souligné que "cette récompense témoigne de l'engagement d'Algérie Télécom envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement, et reflète notre vision d'un avenir numérique où chaque Algérien a accès à un haut débit de qualité, considéré comme un droit fondamental et un levier essentiel pour le développement économique et social de notre nation". M. Bentoumi a mis en avant "les efforts continus d'Algérie Télécom pour connecter chaque foyer, chaque entreprise et chaque citoyen aux opportunités infinies offertes par le monde numérique".

Tout en exprimant sa fierté pour les avancées réalisées, le PDG a souligné la détermination d'Algérie Télécom "à poursuivre ses investissements, à renforcer son réseau et à explorer de nouvelles technologies, telles que les réseaux optiques verts, pour construire un avenir numérique plus inclusif et durable".

Il a réitéré l'engagement d'Algérie Télécom à élargir ses services et à garantir que tous les Algériens puissent participer pleinement à l'économie numérique.

"Nous sommes immensément fiers de nos réalisations, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire", a-t-il dit, appelant à une mobilisation collective pour un avenir numérique prometteur.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DU BUDGET ET DU PATRIMOINE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°: 06.3/DAL/2025
N.I.S N°09841001 5001 056

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour l'acquisition des camions citernes au profit des communes de la Wilaya de Bouira.

Les soumissionnaires intéressés ayant un registre de commerce dans le domaine, peuvent retirer les cahiers descriptifs auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de bouira sise au siège de la wilaya de bouira.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres n°... »

• Acquisition Des camions citernes Au Profit Des Communes De La Wilaya De Bouira...»

« Monsieur le Directeur de l'Administration Locale de la Wilaya de Bouira »

A) Dossier de candidature (dément rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire).

1) Déclaration de probité (dément rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire).

2) La copie du statut pour les personnes morales.

3) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

4) Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

5) Registre de commerce dans le domaine

6) Capacités financières : justifié par les bilans des 03 dernières années.

7) Capacités techniques : moyen humains justifier par mise à jour CNAS et CASNOS, moyen matériels justifier par copie de carte grise ou contrat de location notarié par des contrat leasing ou contrat entre deux opérateur ainsi contrat d'assurance et contrôle technique valide.

l) L'offre technique comportera les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire (dément rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire).

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : le mémoire technique justificatif contient l'information suivante : Délai de livraison - Délai de garantie - délai de service après vente et tout autre document exigé

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

- Catalogue et fiche techniques du produits fournis accompagner avec CD si l'y a lieu.

- Tableau de réponse de fiche technique de matériels.

C) L'offre financière comportera les pièces suivantes :

1- Lettre de soumissionnement dûment rempli, daté, signé, et cacheté, par le soumissionnaire.

2- Bordereaux des prix unitaires, rempli, daté, signé, et cacheté, par le soumissionnaire.

3- Devis quantitatifs et estimatif, rempli, daté, signé, et cacheté, par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres national ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres national ouvert N°..... l'objet de l'appel d'offre « Acquisition Des camions citernes Au Profit Des Communes De La Wilaya De Bouira...»

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

« Monsieur le Directeur de l'Administration Locale de la Wilaya de Bouira »

Le soumissionnaire retenu doit présenter les copies originales des documents Pour le service contractant afin de s'assurer et effectuer l'opération de comparaison avec des déclarations de soumissionnaires à déclaration de candidature. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de validité des offres égale à 90 jours à compter de la date de dépôt des offres et jusqu'à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre aux quotidiens nationaux et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Wilaya (Direction de l'Administration Locale). Le jour et l'heure limitées de dépôt des offres sont fixées à 21 jours avant 12h00 à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres par les quotidiens nationaux et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public

Si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés. L'ouverture des plis se fera le jour à mêmes horaires fixés.

La séance d'ouverture des plis se fera le dernier jour de dépôt des offres à 13h00. (cette date tient lieu d'invitation pour les soumissionnaires).

DK NEWS

Anep : 2516007250 du 06/03/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : CHLEF DAIRA DE : TAOUGRITE COMMUNE DE : TAOUGRITE
N° FISCAL 0984 0206 9023527

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° 01 / 2025
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE DE TAOUGRITE, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence d'une capacité minimale pour la réalisation du projet suivant :

- Réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable et la conduite de refoulement au village du mizab TRANCHE 1

Les entreprises ayant certificat de qualification et classification (Hydraulique principal catégorie 03 et plus) et disposent des capacités minimales requises détaillées comme suite :

a- Capacité professionnelle : certificat de qualification et classification professionnelle en Hydraulique principal catégorie 03 et plus en cours de validité

b- Capacité financière : Moyens financiers justifiés par des bilans financiers et référence financiers des trois dernières (2021, 2022,2023) au moyen de 4 000 000,00 DA.

c- Capacités techniques :

- Moyens matériels: Camion 10 tonnes + Retro - Chargeur Justifié par Carte grise + Assurance du matériel en cours de validité

- Moyens Humains: 05 ouvriers professionnels + licence ou Ingénieurs ou master ou technicien ou technicien supérieur ou diplôme de l'étude approfondie en Hydraulique ou technicien supérieur ou technicien en Topographie Justifié par Attestation d'affiliation individuelle les ouvriers professionnels et par diplôme +

Attestation d'affiliation individuelle des diplômés en cours de validité

- Référence professionnelle: Justifications de réalisation du projet Similaire

Intéressés peuvent retirer le dossier de soumission au bureau d'équipement et de marches de la commune contre le paiement de 8 000,00 DA

Les offres devront parvenir à MONSIEUR LE PRÉSIDENT D'APC DE TAOUGRITE - SECRETARIAT - GENERALE en trois enveloppes différentes dans une enveloppe principale anonyme portant la mention : « soumissions à n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluations des offres » Intitulé du projet.

Offre de candidature :

- la déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée

- la déclaration de probité (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée

- le statut pour les sociétés

- copie du document C20

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants

a-capacités professionnelles : certificat de qualification et classification en hydraulique principal catégorie 03 et plus en cours de validité

b-capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois années (2021, 2022,2023) à une moyenne de 4 000 000,000DA

c- capacités techniques : moyens matériels et humains sont justifiés par une liste et les références professionnelles

Offre technique :

- Une déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout document exigés conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant

réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- le cahier de charges rempli, signée et portantes à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté "

Offre financière :

- Lettre du soumissionnement (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée

- Bordereau des prix unitaires signée et cachetée

- Devis estimatif et quantitatif signée et cachetée

NB : le soumissionnaire retenu présente les documents justificatifs des données en déclaration de

candidature dans un délai maximum de dix(10) jours de la date de notification

Le dépôt des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP correspondant au jour d'ouverture des plis, si ce jour coïncide avec un jour

férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

Cet avis tient lieu de convocation à toutes les soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture

des plis qui se tiendra le dernier jour ouvrable à la date limite de dépôt des offres au siège de l'A.P.C de

TAOUGRITE à 14h00 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à compter du dernier jour de

dépôt de leurs offres.

DK NEWS

Anep : 2516007246 du 06/03/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

Joseph
Saison 1

Jeune cheffe pleine d'ambitions, Adèle parvient à décrocher la victoire dans un concours culinaire télévisé. Grâce à ce succès, elle pense pouvoir réaliser son rêve et ouvrir son propre restaurant. Mais Jean-Philippe, son mentor, ne l'entend pas de cette oreille et s'oppose au départ de sa protégée. Pour la faire céder, il menace de divulguer un secret compromettant. Pour ne pas tirer un trait sur ses objectifs personnels, Adèle prend la décision d'éliminer Jean-Philippe en exploitant l'allergie de son patron afin de déguiser le meurtre en accident.

France 2 21:10

Envoyé spécial



Au sommaire de ce numéro : "Turkish hairlines", enquête sur les greffes de cheveux en Turquie, nouveau motif de tourisme médical : en France, une greffe de cheveux coûte 8 000 euros, contre à peine 3 500 euros en Turquie, tous frais compris. A Istanbul, 2 000 cliniques proposent cette prestation. "À la conquête du Groenland", gros plan sur les visées expansionnistes de Donald Trump entourant ce carrefour maritime stratégique, actuellement sous la main-mise du Danemark. Désert de glace situé entre l'Atlantique Nord et l'Océan Arctique, ce territoire regorge de ressources naturelles précieuses.

France 3 21:10

Meurtres à...
Saison 9

Les villes et régions françaises servent de toile de fond à des enquêtes policières sur des meurtres qui s'inscrivent intimement dans leurs terroirs. Les faits sont toujours liés à une légende, une tradition locale ou une bâtisse chargée d'histoire. Parmi les enquêteurs réunis dans cette 9e saison, Fauve Hautot et Aurélien Wiik font équipe, mais Line Renaud, Samuel Labarthe, Francis Huster ou Olivier Marchal sont à retrouver dans les différentes intrigues.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue
Europa Saison 2024
AS Roma / Athletic Bilbao

Ligue Europa
Saison 2024
AS Roma / Athletic Bilbao
Ligue Europa. 8e de finale aller. AS Roma / Athletic Bilbao.

6 21:10

Pékin express
Saison 20
La route des tribus
légendaires

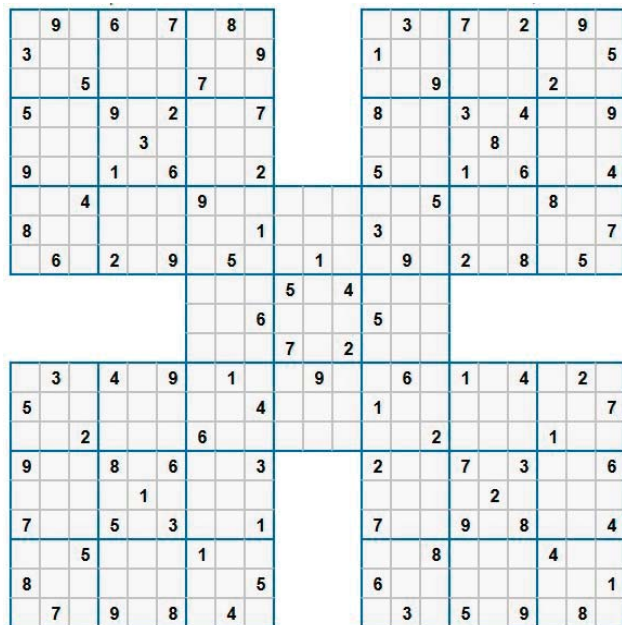
La huitième étape réserve de nombreuses surprises aux binômes toujours en lice, qui arrivent cette fois en Afrique du Sud, où ils découvriront la culture Zoulou, ses danses et ses traditions. Le spectacle est au rendez-vous dans les montagnes du Drakensberg, à l'Est du pays, où les participants assistent à une tempête de neige, phénomène très rare dans cette région. Une étape également marquée par le retour des équipes mixées, qui donnera lieu à de nouvelles alliances surprenantes. Enfin, la compétition est pimenterée par le Quiz Express, qui peut tout bouleverser à l'approche de l'arrivée.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2460

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



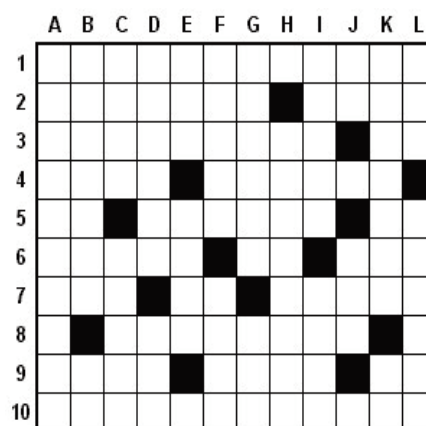
Horizontalement:
1- Catégoriques
2- Spécialiste en miroiterie - Bois de menuiserie
3- Objets magiques - Petite bourguignonne
4 - Profond estuaire - Le rut les provoque
5 - Début d'ulcère - Frappe un bon coup - Sujet très vague
6 - Impose - Il vaut bien l'étain - Poème à chanter
7 - Se dirigera - Ile atlantique - Vitesses acquises
8 - Limpidités
9 - Se rebeller comme un âne - Bien capable - Feuilleté
10- Très importantes

Verticalement:
A - Assemblée désordonnée
B - Fonder - Traditions
C - Oiseau de marais - Femelles palmipèdes
D - Pays du Golfe - Temps de règne
E - A moi - Se montre utile
F - Couguards - Manière d'être
G - Textures - Groupe de graines
H - Genre de mésange
I - Point de sortie - Authentique
J - Pouffé - Riches décors
K - Action incidente - Voie de berger
L - Appel urgent - Centaure empoisonnant

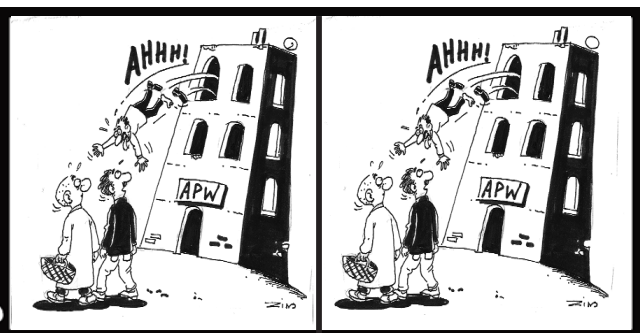
«La vérité sort de la
bouche des enfants.»

Platon

Mots croisés n°2460



Terreurs



coupures	↓	remède	↓	trop utilisés	↓	période estivale	↓	domptait	↓	piède de soutien	↓	rivière alpine	↓
rétives		mot hurlé	↓	calmant opiacé	↓	païs européen	↓			victime d'Hercule	↓	secoué	↓
sadisme	→							date de paiement	→				
dopa								note de musique					
								casse-pieds	→				
								poids mi-moyen	↓				
		fleur de montagne	→										
cadeau		propriété	↓									troisième force	
				jaune continent	→			couverture	→				
				conférencier	↓			ville de fouilles	↓				oiseau bavard
qaz de tube	→					sorti des urnes	→			sous-vêtement	→		
indésirable						brosse d'ortèbre	↓			jaunisse	↓		
								opération postale	→			monnaies moldaves	→
								arrêts de travail	↓			groupe d'articles	↓
traitement de miroirs	→									fermer	→		
oublie										contre-façons	↓		
				mettons en rogne	→								tuera lâchement
				souveraines	↓								
quillo-tinée	→							dispose	→			posses-sif	→
bandages de roues								respon-sable	↓			belles étoffes	↓
						fournure de petit-gris	→					appel d'urgence	→
						grand lac	↓					grosses colères	↓
côté de l'orient		rassem- blerons en foule	→										
		élaquera	↓										
				demeura	→					soutint	→		
				jeu chinois	↓					perçus tous les 12 mois	↓		
appareil volant	→	opérer	→					superpo-sées	→				
		grands pavillons	↓					prouva l'erreur	↓				
						vestiques	→						tourner autour
						comprendre	↓						
personnel plein de sous-entendus	→			pointes d'étraves	→							souri	→
				état U.S.	↓								
								dévêtu	→			généreux	→
								ville sur la Tille	↓			pièce de charrie	↓
terme de court garde-fous	→					volontés	→						cube à jeter
						symbole du naseau	↓					cri de Marseille	↓
										apparition	→		
désert africain	→							souhaita	→				

Solution

ATHLÉTISME

Trois compétitions durant les soirées du Ramadhan entre le 14 et le 27 mars, à Alger et à Béjaïa (Fédération)

Les Ligues d'athlétisme d'Alger et Béjaïa, sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline (FAA), organiseront trois compétitions durant les soirées du Ramadhan entre le 14 le 27 mars courant, au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf et au stade de Souk El Tenine.

Ces compétitions prévues en nocturne, prévoient plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer, qui seront ouvertes aussi bien aux athlètes d'élite (messieurs et dames) qu'aux jeunes talents (garçons et filles).

La première soirée se dérou-

lera le 14 mars à Béjaïa, alors que les deux autres sont prévues les 21 et 27 du même mois auront lieu à Alger. Selon les organisateurs, et outre les seniors, les catégories d'âge retenues chez les jeunes talents sont celles des U17, U18 et U20.

**HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (MISE À JOUR DU CALENDRIER)****Victoire du CF Boumerdès devant le CHB Bachdjarah (42-26)**

Le CF Boumerdès s'est imposé devant le CHB Bachdjarah sur le score de (42-26) en match retard avec pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de handball Excellence "dames" disputé mardi soir à Alger. Cette victoire permet au CF Boumerdès de conforter sa place de dauphin avec un total de 23 points, en particulier son retard à trois points sur l'invincible leader, le HBC El-Biar, qui compte 26 points sur 26 possibles. Quant au CHB Bachdjarah, il reste scotché à la 8e place avec 12 pts au compteur.

Résultat : CHB Bachdjarah - CF Boumerdès (26-42)

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	26	13
2. CF Boumerdès	23	13
--, MC Alger	21	13
4. TS Sétif	20	13
5. CS Mouloud Mammeri	16	13
6. NRKG Alger	15	13
7. US Akbou	13	13
8. CHB Bachdjarah	12	12
--, NRF Constantine	12	13
10. HC Mila	10	13
11. NRS Hussein-Dey	8	13
12. JS Ain Fouara	4	13
13. OJS Constantine	2	13
14. JS Awzellaguen	0	13

VOLLEY - NATIONALE UNE (MESSIEURS)
Le programme de la 17e journée

Programme de la 17e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une messieurs, prévu vendredi et samedi :

Groupe Centre-Est / Vendredi (22h00) :

ES Tadjanet - ES El-Eulma

MB Bejaïa - ES Sétif

Samedi (22h00) :

Olympique Ain M'lila - JSC Ouled Adouane

EF Ain Azel - OMK El Milia

NR Bordj Bou Arreridj - CASTEL Teniet El Abed

Classement :	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	45	16
2. OMK El-Milia	37	15
3. CASTEL Teniet El Abed	33	15
--, ES Tadjanet	33	16
5. Olympique Ain M'lila	23	15
--, ES El-Eulma	23	16
7. EF Ain Azel	18	15
8. ES Sétif	10	16
9. NR Bordj Bou Arreridj	9	16
10. MB Bejaïa	3	15

Groupe Centre-Ouest / Vendredi (22h00) :

ES Bethioua - WA Tlemcen

JSB Ighram - ASV Blida

O. El Kseur - CS Nedrouma

Samedi (22h00) :

JS Messelmoun - PO Chlef

RC M'sila - MC Alger

Classement :	Pts	J
1. WA Tlemcen	46	16
2. MC Alger	42	16
3. PO Chlef	33	15
4. ASV Blida	30	16
5. JS Messelmoun	27	16
6. CS Nedrouma	20	16
7. RC M'sila	17	16
8. ES Bethioua	16	15
9. JSB Ighram	6	16
10. O. El Kseur	0	16

CYCLISME - CHALLENGE RAMADHAN**L'édition 2025 du 6 au 25 mars, entre Alger et Rouïba (Organisateurs)**

Plusieurs courses de cyclisme sur route (cadets, juniors et seniors) sont inscrites au menu du Challenge Ramadhan 2025, prévu du 6 au 25 mars, entre le Stade du 5-Juillet à Alger et la

commune de Rouïba, dans la banlieue Est de la capitale, a appris l'APS mercredi auprès des organisateurs. Les coureurs engagés seront appelés à faire le tour du stade du 5-Juillet à Alger,

alors qu'à Rouïba, ils devront concourir sur un circuit en ville.

Le bal s'ouvrira le jeudi 6 mars, au stade du 5-Juillet, avec les juniors et les seniors qui devront parcourir une distance totale de 35 kilomètres (un circuit d'un kilomètre au tour du stade, qu'il courront en 35 fois).

Quant aux cadets, ils feront leur entrée le samedi, 8 mars à Rouïba. Ils seront appelés à effectuer six tours, sur un circuit fermé de 4,5 kilomètres, pour une distance totale de 27 kilomètres.

Le même circuit réunira dans la soirée les juniors et les seniors, sauf qu'eux seront appelés à effectuer dix tours, pour un total de 45 kilomètres. La compétition se poursuivra mardi, avec de nouvelles courses, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du mois de Ramadhan.

CYCLISME - GRAND PRIX SAMYN EN BELGIQUE
Le Néerlandais Mathieu van der Poel sacré

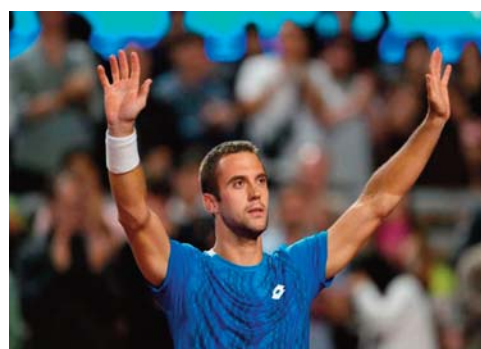
Le Néerlandais Mathieu van der Poel s'est imposé mardi lors de sa course de reprise, le Grand Prix Samyn en Belgique, en devançant au sprint le Français Paul Magnier. Le Néerlandais de l'équipe Alpecin a fait la course aux avant-postes durant les 200 kilomètres d'une épreuve jalonnée de vingt-deux difficultés, côtes et secteurs pavés, qualifiée en Belgique de mini Paris-Roubaix.

"A 50 km de l'arrivée, je me suis dit que j'allais viser le sprint. Et j'ai eu les jambes pour le gagner, a-t-il déclaré, expliquant cette reprise anticipée par "son envie de gagner" une course qui ne manquait pas d'adversaires d'envergure comme le champion de Belgique Arnaud De Lie ou Magnier.

Le champion du monde de cyclo-cross fait le plein de confiance à quelques semaines des pre-



miers grands objectifs de sa saison, Milan-Sanremo, le Tour des Flandres et Paris-Roubaix.

TENNIS - ATP 250 DE SANTIAGO**Le Serbe Djere surprend l'Argentin Baez en finale**

Le Serbe Laslo Djere a gagné dimanche le tournoi de tennis ATP 250 de Santiago du Chili en surprenant le tenant du titre et 31e joueur mondial, l'Argentin Sebastian Baez, 6-4, 3-6, 7-5. Djere, 103e joueur mondial, s'était déjà fait remarquer à Santiago en éliminant deux autres joueurs bien mieux classés que lui: l'Espagnol Pedro Martinez (36e mondial) en huitièmes de finale, et l'Argentin Francisco Cerundolo (26e) en quarts. Le Serbe de 29 ans remporte le troisième titre de sa carrière, après l'ATP 500 de Rio en 2019 et l'ATP 250 de Sardaigne en 2020.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - 19^E JOURNÉE CSC - JSK (SAMEDI À 22H00) Les Canaris à Constantine pour confirmer !

Le Stade Chahid Hamlaoui de Constantine s'apprête à accueillir une rencontre de haut niveau pour la soirée Ramadanesque ce samedi à 22h 00, au stade de Chahid Hamlaoui opposera le CS Constantine à la formation de Djurdjura.

Par F. Yanis

Ce choc promet un spectacle intense entre deux des équipes les plus prestigieuses du football algérien. Un système de jeu qui réussit, Josef Zinnbeaur ne prévoit pas de chambouler ses plans d'invincibilité depuis l'entame de la compétition, les protéger de Kheireddine Madoui accueilleront, ce samedi à 22h, les Canaris de Djurdjura, dans le cadre de la 19e journée du championnat Ligue 1 Mobilis sous le signe de se racheter devant son public.

Après leurs dernières défaites lors de la dernière journée du championnat ligue Mobilis du face au MCA et avec un score sans appel, 2 à 1, les hommes du premier responsable technique du CSC Kheireddine Madoui se présenteront avec les mêmes ambitions et la même dynamique pour faire un bon résultat devant les Canaris de Djurdjura leur bonne santé assurée depuis que le coach de CSC Madoui fera tout pour améliorer leur capitale point dans ce championnat ligue 1 Mobilis.

La reprise des entraînements a eu lieu dans une les douleurs mais le staff technique de Sanafir il a fait tout pour redresser la barre, mais aussi dans une forte concentration en prévision d'un autre gros match qui attend la formation du Djurdjura qui se

prépare dans des bonnes conditions pour continuer leur aventure afin d'espérer une place qualificative pour une compétition intercontinentale risque de s'avérer exigü pour contenir toute cette foule de fans attendue pour l'occasion même du côté des supporters qui se préparent à faire le déplacement dans la capitale de Cirta pour soutenir leur équipe favorite absence au stade de Hocine Ait Ahmed lors de la dernière rencontre contre le Paradou Athletic Club s'est fait sentir et les Canaris misent beaucoup sur l'apport de leurs supporters ce soir pour pouvoir prendre la revanche sur le CS Constantine et que les meilleurs l'emporte et le fair play suivront durant toute la partie de la rencontre.



Un système de jeu qui réussit, Zinnbeaur ne prévoit pas de chambouler ses plans



Le technicien allemand Josef Zinnbeaur appliquera certainement sa stratégie de jeu et garantira une progression constante dans le match à venir est pour l'instant, les plus grandes priorités du coach des Canaris, les résultats selon lui, suivront automatiquement, pour la confrontation qualifiée, le coach ne prévoit pas de changements importants dans sa stratégie.

Va-t-il reconduire le même dispositif que face au PAC lors de la précédente journée, en tout cas, le coach n'entend pas

chambouler ses plans. le premier responsable technique des Vert et Jaune Josef Zinnbeaur opéra toujours pour le système du 4-3-3 avec de légers changements probables des joueurs. Tout ce qui importe, c'est de rester sur la lignée des bons résultats et continuer le bonhomme de chemin tout en restant modeste et dire que le titre n'est pas l'objectif principal du club, histoire d'éloigner le mauvais œil et de faire éviter aussi aux joueurs la lourde pression.

F. Y.

Déplacement difficile du leader et son dauphin à Oran et El-Bayadh

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le MCA Alger, et son dauphin le CR Belouizdad, effectueront des déplacements difficiles pour affronter respectivement le MC Oran et le MC El-Bayadh, avec l'objectif commun de maintenir le cap, à l'occasion de la 19e journée, prévue jeudi, vendredi et samedi. Auteur de trois succès de rang en championnat, le "Doyen" (1er, 37 pts), abordera le voyage à Oran, avec la ferme intention de préserver la dynamique, et se rapprochera davantage d'un deuxième titre de suite. Toutefois, les Algérois auront fort à faire devant une équipe oranaise (11e, 21 pts), qui n'aura pas le droit à l'erreur, elle qui n'a remporté qu'une seule victoire lors des cinq dernières journées, et qui ne compte de surcroît, que quatre points d'avance sur le premier reléguable.

Les supporters du MCA ont de quoi rester sereins, puisque leur équipe est la plus efficace à l'extérieur en championnat, avec un bilan de 21 points décrochés sur 27 possibles, et reste toujours invaincue en dehors de ses bases. Le CRB (2e, 32 pts) n'aura guère la tâche facile face au MCEB (9e, 24 pts), plus que jamais motivé, après sa victoire convaincante, à la maison face à l'USM Alger (2-1). Le Chabab abordera ce rendez-vous avec l'intention de revenir avec le gain du match, et éviter de se voir s'étendre davantage par le MCA. De son côté, le MCEB, vaincu depuis six matchs, toutes compétitions confondues, ne jure que par la victoire, pour rejoindre la première partie du tableau, et s'éloigner de la zone de turbulences. De son côté, l'USM Alger (3e, 29 pts), devrait évoluer, à priori, sur du velours à

domicile face au premier reléguable, l'ES Mostaganem (15e, 17 pts), dans un choc des extrêmes.

Si le club de Soustara espère se racheter après les revers concédés à El-Bayadh et conserver sa place sur le podium, l'ESM est appelé à confirmer son dernier succès à la maison devant l'USM Khenchela (2-0), et poursuivre sa bataille pour le maintien.

Lutte pour le maintien : match à "six points" à Biskra

La JS Kabylie (3e, 29 pts) est appelée à sortir le grand jeu, en déplacement face au CS Constantine (6e, 25 pts), où les locaux auront à cœur de mettre fin à une mauvaise série de quatre matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. Seul bémol pour les Constantinois : le CSC a perdu 11 points dans son antre de Chahid-Hamlaoui depuis le début de la saison, de quoi donner de l'espoir à la JSK pour revenir avec un bon

résultat, elle qui reste sur un succès à l'arraché contre le Paradou AC (2-1). L'ES Sétif et la JS Saoura, logées ensemble à la 6e place, avec 25 pts chacune, s'affronteront dans un match à enjeu : le vainqueur aura l'occasion de se rapprocher du podium. L'Entente, qui n'arrive pas à faire preuve de régularité depuis le début de l'exercice, affronte une équipe de la JSS sur sa lancée, puisque les joueurs de l'entraîneur tunisien Mourad Okbi, ont aligné trois victoires de rang.

Dans le bas du tableau, la lanterne rouge l'US Biskra (16e, 14 pts), devra impérativement l'emporter à domicile face à un concurrent direct pour le maintien : le NC Magra (14e, 17 pts), dans un duel à "six points". Les Biskris, dont la dernière victoire en championnat remonte au 19 octobre 2024, à domicile face à la JS Saoura (2-1), devront sonner la révolte et sortir la tête de l'eau, pour amorcer leur mission de sauvetage, face à une équipe du "Nedjm" qui lutte



pour le même objectif. Enfin, l'Olympique Akbou et l'USM Khenchela, qui occupent principalement la 12e place (20 pts), présentent respectivement le Paradou AC (10e, 23 pts) et l'ASO Chlef (5e, 27 pts), pour espérer renouer avec la victoire et quitter la zone rouge.

MONDIAL-2025 (U17) FÉMININ (2^E TOUR ÉLIMINATOIRE) Derniers entraînements des Algériennes avant le départ pour le Botswana

La sélection nationale féminine des moins de 17 ans a effectué mardi deux séances d'entraînements au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de sa double confrontation face au Botswana, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2025, rapporte un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de cette deuxième journée de stage, le staff technique a programmé deux séances d'entraînement. La première, légère, s'est déroulée avant le ftout et a duré une heure.

La seconde, entamée à 21h30, a vu le groupe au complet après l'arrivée des joueuses du club d'Afak Relizane. Cette session a été consacrée aux aspects techniques et tactiques. Les jeunes footballeuses algériennes s'envoleront ce mercredi pour le Botswana, où elles disputeront le match aller le samedi 8 mars à 14h00 (heure algérienne) au stade Obed Itani Chilume de Francistown. La rencontre retour est programmée pour le dimanche 16 mars à 21h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida.

APS

FUTSAL (TOURNOI DE LA PRESSE) L'équipe de l'APS s'incline face à celle du CIP

L'équipe de football de l'APS (Algérie Presse Service) s'est inclinée face à celle du CIP (Centre International de Presse), sur le score de (5-3), lors de la 1^{re} journée, groupe 3, du tournoi de Futsal-2025 de la presse nationale, à la Coupole de l'Office du complexe olympique "Mohamed Boudiaf" à Alger.

Pourtant la formation de l'APS avait bien entamé le match en terminant la première période avec une avance de deux buts à zéro (2-0), mais la seconde mi-temps lui a été défavorable, puisqu'elle a encaissé cinq buts, pour terminer la rencontre sur le score de 5-3.

La seconde rencontre au programme de l'équipe de l'APS est programmée dimanche prochain à partir de 22h30 contre celle d'Echourouk News, battue également lors de sa première sortie face à Ennahar TV (5-4). La 4^e édition du tournoi de Futsal-2025 de la presse nationale qui se déroule du 3 au 27 mars, regroupe 28 équipes représentant différents médias nationaux, réparties en sept (7) groupes de quatre.

Après la phase des groupes, jouée sous forme de mini-championnat, les deux premiers de chacun des 7 groupes passeront aux 8^{es} de finale, avec les deux meilleurs 3^{es} sur l'ensemble des groupes. Les matchs dirigés par des paires d'arbitres issus de la Fédération algérienne de football (FAF) se déroulent

en deux mi-temps de 20 minutes chacune, avec un répit de quelques minutes entre les deux périodes, selon le règlement Futsal.

La cérémonie officielle de cette 4^e édition est programmée pour jeudi, avec le match devant opposer le détenteur de la dernière édition, l'équipe de DZ Match à celle d'Inter-News (22h30) pour le compte du groupe A. Cette rencontre sera précédée d'un match gala réunissant une équipe composée d'anciens internationaux et une autre formée d'artistes et chanteurs (21h30).

Le dernier match de la soirée opposera à 23h30, Koora News à Echaab (groupe A). Le comité d'organisation du tournoi initié par l'Organisation Nationale des Journalistes sportifs Algériens (ONJSA) annonce la présence de plusieurs figures du mouvement sportif national, des responsables des différents organes de presse, ainsi que d'autres invités d'honneur, habitués à rehausser par leur présence, ce traditionnel rendez-vous sportif organisé tout au long des soirées du mois sacré du Ramadhan.



Résultats des matchs déjà disputés :

Groupe E : Dzair Tube-Télévision 3 (8-3) Al Ayam News - Al Djazair Al-Djaid (8-2)	Ennahar TV - Echourouk News (5-4)
Groupe B : Al-Hayat TV - AL24 international (2-4) TV6 - Akhbar Al Watan (13-1)	Programme des matchs du mercredi :
Groupe C : APS - CIP (3-5)	Groupe D : Canal Algérie - Al Biled TV Al Khabar - La Patrie News
	Groupe A : Koora News - Echaab.

LIGUE 2 AMATEUR (22E JOURNÉE) Mission difficile pour l'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat



L'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat, dirigeants des groupes Centre-Ouest et Centre-Est, auront la lourde tâche de maintenir leur écart en tête de classement, à l'occasion du déplacement du "Nedjm" à Mascara pour affronter le Ghali local, et "El Mostakbal" à Batna pour croiser le fer avec le Mouloudia, dans le cadre de la 22^e journée du championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue jeudi, vendredi et samedi.

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun (49 pts), qui cherche à creuser l'écart sur son concurrent direct le RC Kouba, effectuera un déplacement compliqué à Mascara pour affronter le GC Mascara (14e, 22pts), menacé plus que jamais de relégation, et qui cherche à profiter des matchs à domicile pour se sortir de sa situation difficile. Il sera difficile pour les gars de Ben Aknoun de s'imposer, face à une équipe de Mascara qui sera à portée de ses supporters pour espérer prendre les trois points du match et s'éloigner provisoirement du danger. Il en est de même pour le poursuivant immédiat, le RC Kouba (43pts), qui vient de fêter son 80^e anniversaire, en se déplaçant à Tiarat pour affronter les locaux de la JSMT, club cherchant à améliorer sa position dans le haut du tableau. Une mission difficile pour les Koubeens contre un adversaire intraitable sur sa pelouse. Les hommes de Boualem Charef sont condamnés à s'imposer pour rester dans le sillage du leader tout en espérant un faux pas du leader à Mascara, d'autant plus qu'ils accusent un retard de six longueurs sur ce dernier. Au niveau des clubs menacés par la relégation, le SC Mecheria (16e place, 11pts) et le MCB Oued Sly

(15^e place, 17pts), auront l'occasion de se reprendre. Le SCM reçoit l'US Bechar Djedid (10^e place, 26pts) et le MCBO accueillera l'ESM Koléa (9^e place, 27pts). Quant aux autres matchs, ils semblent à priori à la portée des clubs hôtes, à l'instar du WA Mostaganem (7^e, 28 pts) et du NA Hussein Dey (4^e, 29pts), deux équipes difficiles à manier à domicile, qui reçoivent respectivement le RC Arbaa (12^e, 25pts) et SKAF Khemis Miliana (13^e, 23pts), sous la menace de la relégation.

Groupe Centre-Est : le MB Rouissat pour enchaîner, l'USM El Harrach pour maintenir la pression

Dans le groupe Centre-Est, le leader MB Rouissat (48pts) tente de poursuivre sa belle série pour se rapprocher un peu plus de l'adhésion, malgré un déplacement qui s'annonce difficile à Batna pour y affronter le MSPB (9^e-28pts). Le MBR veut poursuivre son parcours en cavalier seul et maintenir l'écart de cinq longueurs sur son dauphin l'USMH, d'autant qu'il a réussi à remporter beaucoup de victoires à l'extérieur cette saison, à l'exception du dernier match nul chez le HB Chelghoum-Laïd, lors de la 20^e journée. A Batna, les "bleus" auront en face, une équipe qui veut se mettre totalement à l'abri d'une mauvaise surprise.

Quant au poursuivant direct, l'USM El Harrach (43 pts), il devrait engranger les trois points de la victoire en recevant le septième au classement, la JS Jijel (29 pts), tout en espérant un éventuel faux pas du leader pour réduire l'écart, ce qui rendrait la course à l'accession encore plus passionnante. Dans le bas du classement, les deux derniers, l'US Souf (8 pts) et l'Olympique Magrane (16pts), s'affronteront à Souf, lors d'un match capital où la défaite est strictement interdite.

La victoire est plus que nécessaire pour chacun d'entre elles, pour conserver un infime espoir de se maintenir en Ligue 2. De son côté, le troisième menacé de relégation, la JS Bordj Menaiel (23pts) aura aussi fort à faire pour conserver ses chances de maintien en recevant l'USM Annaba (3^e, 39 pts), un club qui veut terminer la saison de la meilleure des manières après avoir vu ses espoirs d'accession en L1 s'évaporer. Le HB Chelghoum-Laïd (11^e, 26 pts) et le NRB Teleghma (12^e, 25 pts) sont également en quête d'une victoire pour rester hors de la zone de turbulences, tandis que dans le reste des rencontres, les clubs locaux partiront avec les faveurs des pronostics.

LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE) Jacques Amour Tagnouo (CRB) suspendu deux matchs (LFP)



Le milieu de terrain camerounais du CR Belouizdad, Tagnouo Mbe Jacques Amour, exclu pour "jeu brutal" lors de la victoire de son équipe contre l'US Biskra (2-0), comptant pour la 18^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a été suspendu de deux (02) matchs de suspension fermes, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi. Le CR Belouizdad a été sanctionné de son côté de deux amendes, 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe" et 60.000 DA pour "Utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive). Pour sa part, l'entraîneur tunisien du MC Alger, Khaled Benyahia, a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "Contestation de Décision" lors de la rencontre contre le CS Constantine (2-1) de la 18^e journée disputée le 28 février au stade 5 juillet.

Le MC Alger devra s'acquitter d'une amende de 30.000 DA pour "Utilisation de fumigènes dans les tribunes". La

commission de discipline de la LFP a infligé d'autre part à l'ES Sétif une amende de 60.000 DA pour "Utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive).

Le NC Magra a reçu une "mise en garde" plus une amende 200.000 DA, pour "Utilisation et jet de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (2^{ème} infraction). Par ailleurs, sur saisine de la Ligue de football professionnel en date du 2^e février 2025, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de l'entraîneur de l'Olympique Akbou, le français Lavagne Denis Jean.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des arguments présentés par le concerné, ainsi que les pièces et rapports versées au dossier, la commission a infligé une "mise en garde" au coach de l'O Akbou plus 100.000 DA d'amende.

APS

NAPLES OLIVERA JUSQU'EN 2030

Régulièrement titulaire, le latéral gauche de Naples Mathias Olivera (27 ans, 21 matchs en Serie A cette saison) a officiellement prolongé son contrat ce mardi. L'international uruguayen, arrivé en 2022 en provenance de Getafe, a rempli jusqu'en juin 2030 avec la formation italienne.

REAL MADRID ANCELOTTI CONTENT D'UNE PETITE AVANCE

Dans le cadre du 8e de finale aller de la Ligue des Champions, le Real Madrid l'a emporté face à l'Atletico Madrid (2-1) ce mardi au Stade Santiago Bernabeu. L'entraîneur Merengue Carlo Ancelotti s'est montré satisfait de cette "petite avance" avant la manche retour mercredi prochain.

"C'était un match difficile, c'est normal, contre l'Atletico c'est toujours le cas. Nous avons bien commencé, puis Julian (Alvarez) a marqué un grand but. En seconde période, nous avons été meilleurs, nous avons bien travaillé, l'objectif était de prendre une petite avance et nous l'avons fait. (...) Le match retour sera difficile, l'Atletico va pousser un peu plus fort, mais ce sera équilibré. Les débats sont accrochés et la qualité des deux équipes est très élevée. C'est un 8e de finale, mais cela pourrait être une demi-finale ou une finale", a noté l'Italien pour Movistar+.

LA MÉFIANCE DE DIAZ

Tombé de l'Atletico Madrid (2-1), ce mardi, le Real Madrid va devoir se méfier avant le 8e de finale retour de Ligue des Champions prévu dans huit jours. Auteur du second but merengue, le milieu offensif Brahim Diaz (25 ans, 8 matchs et 2 buts en LdC cette saison) a lancé un avertissement à ses partenaires.

"Tout reste ouvert. C'est bien d'avoir gagné ce soir et c'est toujours difficile, mais le message est le même que d'habitude. Ce n'est pas terminé, il reste le retour où il faudra encore tout donner. À ce niveau, chaque détail fait la différence", a prévenu le meneur de jeu marocain pour Movistar+.

MILAN C'EST MAL PARTI POUR JOÃO FÉLIX...

Prêté cet hiver au Milan AC par Chelsea, l'attaquant João Félix (25 ans) peine à convaincre en Italie. Malgré un statut de titulaire, l'international portugais ne brille pas particulièrement et n'a inscrit qu'un seul but en huit matchs toutes compétitions confondues.

Selon la presse italienne, la direction milanaise n'est pas satisfaite des performances du joueur. Si bien qu'elle n'envisage pas, pour l'heure, d'entamer des discussions avec Chelsea pour le garder à la fin de la saison. Le natif de Viseu devra donc passer à la vitesse supérieure s'il souhaite rester en Lombardie l'été prochain.

ARSENAL LES JEUNES, LA JOIE D'ARTETA

Lors de la démonstration d'Arsenal face au PSV Eindhoven (7-1) ce mardi lors du 8e de finale aller de la Ligue des Champions, le latéral gauche Myles Lewis-Skelly (18 ans, 5 apparitions en LdC cette saison) et le milieu offensif Ethan Nwaneri (17 ans, 6 apparitions et 2 buts en LdC cette saison) ont brillé. L'entraîneur des Gunners Mikel Arteta a encensé les deux jeunes talents.

"Faire ce qu'ils font à 17 et 18 ans, c'est faire preuve d'une incroyable maturité. Ils y parviennent grâce à la façon dont les autres joueurs les soutiennent et les font progresser. Ils ont beaucoup de courage. C'est l'équipe que je veux voir, ils prennent des initiatives et veulent faire bouger les choses", a apprécié le technicien espagnol pour Prime Vidéo.

SPORTING BATAILLE MANCUNNIENNE POUR TRINCÃO ?

Performant avec le Sporting CP cette saison, l'ailier Francisco Trincão (25 ans, 24 matchs et 8 buts en Liga Sagres cette saison) intéresse à la fois Manchester United et Manchester City, d'après les informations du journal portugais A Bola.

Des spéculations qui font sans doute suite aux récents mouvements entre les trois clubs concernés : le coach Ruben Amorim a quitté le Sporting pour les Red Devils, quand le directeur sportif Hugo Viana va prendre ses fonctions chez les Skyblues.

Néanmoins, la formation de Lisbonne aimerait prolonger le contrat de son joueur, qui expire en juin 2027. Ce dernier dispose d'une clause libératoire de 80 millions d'euros, et le FC Barcelone, ancien club de Trincão, a négocié un intéressement de 50% sur la revente.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME (CDH) L'Algérie exprime son inquiétude face à l'aggravation de la situation humanitaire en Palestine et aux violations systématiques au Sahara occidental

L'Algérie a exprimé son inquiétude face à l'aggravation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, et aux violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé.

Dans son intervention lors du débat général dans le cadre du 2^e point de l'ordre du jour portant sur le rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, dans le cadre de la 58^e session du Conseil des droits de l'homme (CDH), l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, M. Rachid Bladheane a souligné que la session en cours "se tient à un moment où le monde est confronté à de multiples défis, accompagnés de drames humanitaires résultant notamment de la prolifération des conflits armés et de l'occupation de longue durée, comme c'est le cas dans les territoires palestiniens et du Sahara occidental occupés".

L'Algérie "exprime son inquiétude face à l'aggravation persistante de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, suite au génocide" perpétré par l'occupation sioniste depuis octobre 2023, "et dont les répercussions se font encore ressentir malgré les efforts de médiation internationale qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu", a déclaré M. Bladheane.

Réaffirmant la profonde préoccupation de la délégation algérienne face aux "violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le territoire du Sahara occidental occupé", il a appelé à documenter ces violations, exhortant le Haut-Commissaire à dépêcher une mission d'enquête dans la région et à soumettre un rapport détaillé au Conseil à ce sujet.

Et de poursuivre que l'Algérie "croit en l'action multilatérale qu'elle soutient au niveau de toutes les instances internationales et régionales, y compris celles activant dans le domaine des droits de



l'homme". "L'Algérie a soumis, volontairement, le mois dernier, un rapport de mi-parcours du Mécanisme de l'Examen Périodique Universel. Elle a également reçu le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, M. Clement Nyaletsossi Voule, et la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mme Mary Lawlor, successivement en septembre et en décembre 2023", a ajouté le diplomate. "Notre engagement ne s'est pas arrêté là, puisque les recommandations des rapporteurs spéciaux ont été concrétisées en apportant des amendements spécifiques au Code pénal, notamment l'amendement du texte des articles 87 bis et 96 de ce code, relatifs aux crimes qualifiés d'actes terroristes ou de sabotage", a précisé M. Bladheane. "Un décret fixant les règles organisationnelles de l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de la haine, a été adopté et placé sous la tutelle de la Présidence de la République, en tant que mécanisme spécial chargé de signaler ces violations aux autorités judiciaires en sus de superviser les programmes de sensibilisation à ces dangers et leur impact sur la société, afin de promouvoir les valeurs de démocratie et de tolérance, tout

en préservant les droits et les libertés", a-t-il souligné. Concernant l'enfance qui compte parmi les priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le représentant de l'Algérie a rappelé "l'installation d'une commission chargée de l'élaboration du plan d'action national pour l'enfance (2025/2030), qui vise à renforcer les mécanismes de protection de l'enfant et à garantir ses droits consacrés dans la convention internationale y afférente et à criminaliser toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants avec la protection des enfants aux besoins spécifiques". Dans le domaine de la santé, M. Beladheane a, par ailleurs, rappelé "l'adoption du projet de la stratégie nationale de sécurité sanitaire (SNSS) 2025-2030 qui consacre un système national proactif basé sur la flexibilité pour la protection des générations actuelles et futures contre les risques sanitaires". En ce qui concerne les droits de la femme, l'intervenant a souligné qu'en plus des acquis réalisés dans ce domaine, "le président de la République a approuvé récemment la prolongation du congé de maternité pour la femme active à 5 mois avec une couverture complète du salaire par les services de la sécurité sociale, et ce dans le cadre de la protection et du renforcement des droits de cette catégorie".

ALGÉRIE - ONU M. Hidaoui reçoit la cheffe du Bureau de l'UNFPA en Algérie

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a reçu, mardi à Alger, la cheffe du Bureau du Fonds des Nations Unies pour la population en Algérie (UNFPA), Faiza Bendriss, indique un communiqué du Conseil.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans "le cadre de coopération entre l'Algérie et le Système des Nations Unies pour la période 2023-2027, visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030", a permis de "passer en revue les programmes réalisés en partenariat entre les deux parties ces dernières années", précise le communiqué.

Elle a également permis de "présenter les grandes lignes de la stratégie en cours d'élaboration par le secteur de la jeunesse", ajoute la même source.

A ce propos, le ministre a insisté sur "la nécessité d'adopter une nouvelle approche en phase avec les nouvelles orientations du secteur, afin d'améliorer les programmes de partenariat destinés à renforcer les aptitudes des jeunes, en tant que principale force motrice du développement durable et source de prospérité, de paix et de sécurité", selon le communiqué.

Pour sa part, Mme Bendriss a salué "la nouvelle approche adoptée par le secteur de la jeunesse en Algérie", affirmant que "la force des idées et des programmes actuels et futurs dans le secteur contribuera à renforcer la coopération et le dialogue entre les deux parties", souligne la même source.

La responsable onusienne a également réitéré "l'engagement total de son organisation à accompagner la concrétisation des grands objectifs de la stratégie nationale de la jeunesse, en mettant à disposition toute l'expertise et les expériences concluantes dont dispose l'ONU dans différents domaines liés à cette catégorie de la population", conclut le communiqué du CSJ.

JAPON - ALGÉRIE Signature d'une convention entre l'ambassade du Japon en Algérie et l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux d'El Atteuf à Ghardaïa

Une convention a été signée, mardi à Alger, entre l'ambassade du Japon en Algérie et l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux au centre psychopédagogique "Dar E Ihssane" d'El Atteuf (W. Ghardaïa), pour l'appui du projet d'aquaculture au profit de personnes à besoins spécifiques.

Lors de la cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de l'ambassade en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kotaro Suzuki et du président de l'association, M. El Hadj Mohamed Smail, un don d'environ 70.000 euros a été fait au profit de l'association, dans le cadre de "l'appui au projet d'aquaculture destiné aux personnes à besoins spécifiques âgées de plus de 18 ans".

Ce projet vise à fournir "les équipements et le matériel pour l'aquaculture et à assurer une formation professionnelle aux adultes parmi la catégorie des personnes à besoins spécifiques, afin de contribuer au développement des activités aquacoles dans le sud du pays.

A cet égard, l'ambassadeur du Japon a affirmé que "la concrétisation de ce projet illustre la coopération bilatérale entre les deux pays", exprimant le souhait de voir ce projet constituer "un pont d'amitié et de coopération entre le Japon et l'Algérie".

Créée en 1990, l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux d'El Atteuf dispose d'un centre psychopédagogique pour enfants à besoins spécifiques, ainsi que d'un centre de formation professionnelle destiné aux adultes de la même catégorie.

APS

SOMMET ARABE EXTRAORDINAIRE M. Attaf tient au Caire une rencontre bilatérale avec son homologue mauritanien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a tenu, mardi au Caire, une rencontre bilatérale avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritiens de l'extérieur de la République Islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, peu avant sa participation aux travaux du sommet arabe extraordi-

naire, indique un communiqué du ministère. A ce propos, les deux ministres ont évoqué "nombre de questions liées au renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie", note la même source.

Ils ont également échangé les vues sur des questions politiques d'intérêt commun sur les plans régional et international, conclut le communiqué.

M. Attaf s'entretient au Caire avec son homologue tunisien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, mardi au Caire, avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, et ce, avant sa participation aux travaux du sommet arabe extraordinaire, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis d'évoquer les diffé-

rents défis auxquels fait face la cause palestinienne à la lumière des conclusions attendues du sommet extraordinaire", précise le communiqué.

Les deux ministres ont également évoqué "les efforts communs visant à renforcer les relations de partenariat et de complémentarité entre les deux pays dans le cadre des préparatifs des futures échéances bilatérales", conclut le communiqué.